

Nouvelles chroniques francomtoises

Fanny Tercy

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Madame Adrienne

Madame Adrienne.

L'amour est l'histoire de la vie des femmes ;
C'est un épisode dans celle des hommes.

Je ne vous ai pas encore parlé, je crois, dans mes récits éternels, de madame Adrienne, une chanoinesse dont on me conta l'histoire, il y a… Je ne veux pas dire combien il y a d'années qu'une histoire un peu romanesque avait déjà le pouvoir de m'intéresser. Les événemens de celle-ci sont, au reste, fort simples, ou plutôt, elle est sans événemens ; enfin, telle qu'elle est, elle me rendit fort attentive, et je souhaite qu'elle produise le même effet sur vous.

En l'année, donc, que je ne veux pas désigner par son millésime, des dames chez qui j'étais à la campagne, m'engagèrent à les accompagner dans une visite qu'elles faisaient à l'une de leurs voisines, habitant un village placé au-dessus du rocher au pied duquel se trouve celui qu'elles habitaient elles-mêmes. Ce village, appelé Château-Châlons, est fort remarquable par sa situation pittoresque et par son ancienneté ; on y voit les restes d'un château fort et d'une abbaye, dont les constructions remontent aux premiers temps de la monarchie française. Le château fut, dit-on, bâti par Charlemagne, pour protéger le monastère, un couvent de femmes fondé par sainte Bathilde, mère de Clotaire III, qui favorisait beaucoup ces sortes d'établissemens. Pauvre reine ! elle savait, comme une autre femme, je pense, qu'un asile éloigné, bien

éloigné du monde, où l'on est à l'abri de ses joies si troublées, de ses menteuses espérances, et de ses affections si fragiles et si douloureuses au cœur quelquefois… ! elle savait, dis-je, la reine Bathilde, qu'un pareil asile est souvent bien nécessaire ! Elle les multiplia dans ses états, et s'y retira elle-même pour y finir sa vie. Mais ce n'est pas d'elle que je veux parler.

Les ruines de l'abbaye occupaient beaucoup ma jeune tête : en tous temps, une pierre noircie et mousseuse qui a fait partie d'une vieille muraille a plus dit à mon imagination que le plus beau palais bâti de la veille ; et, dans ce temps-là, il fallait moins que les ruines d'un couvent de femmes pour me donner à penser. En commençant par la fondatrice de la maison, et finissant par l'abbesse qui en avait remis les clefs à Messieurs du district et du département, je me représentais toutes les femmes qui avaient respiré dans ce lieu, et dont les pas, plus ou moins légers, avaient résonné sous les voûtes des cloîtres et foulé leurs parvis. Toutes n'avaient pas trouvé le repos dans cette retraite préparée par la sagesse et la piété… ! plusieurs, peut-être, s'étaient prosternées sur les marches de l'autel dont je voyais les débris, pour demander à Dieu l'oubli d'un souvenir coupable, qu'elles n'avaient pas la force de bannir de leur cœur… ! d'autres, du haut de l'étroite croisée de leur cellule, avaient cherché en pleurant, dans l'espace immense qu'embrassaient leurs regards, un point… le seul qui leur parût habité sur la terre… ! Les moindres détails ayant rapport à l'abbaye et à ses anciennes habitantes m'intéressaient, je n'en méprisais aucun ; et Dieu sait quelle importance acquit à mes yeux la dame que nous allions visiter, lorsqu'on m'apprit qu'elle avait fréquenté habituellement la maison lorsque les chanoinesses l'habitaient, et qu'elle avait été l'amie particulière de l'une d'elles, morte jeune, et, disait-on, d'amour ! Le portrait de

la chanoinesse ornait la chambre où nous reçut la dame ; et j'avoue qu'il dérangea un peu mes idées : cette figure frisée, poudrée, maniérée, tenant délicatement entre ses doigts couleur de rose un gros vilain papillon vert, ne représentait pas du tout les Amélie et les La Vallière dont ma tête était remplie. Au surplus, la chanoinesse avait dû être fort jolie ; et tous les accessoires du portrait annonçaient beaucoup de coquetterie dans l'original.

— « Est-il vrai, dit l'une de mes compagnes, après quelques observations sur le tableau, qu'elle soit morte d'amour ? on a peine à le croire, en la voyant là. Je sais bien que sa robe noire et son manteau d'hermine lui donnaient un autre air ; néanmoins, je pense qu'on a fait beaucoup de suppositions ridicules sur cette mort.

— Ah ! répondit la dame, tristement, elle était entrée en religion sans vocation, sans réflexions ; elle y a vécu malheureuse, et le chagrin l'a tuée à vingt-quatre ans.

— Avait-elle déjà vingt-quatre ans ? on ne les lui aurait donnés. — C'est vrai ; et même, étant malade, elle conservait cet air d'extrême jeunesse qui donnait tant de charmes à sa figure et à toute sa personne.

— Oui, c'était véritablement une charmante personne ! et vous devriez bien nous conter son histoire : il ne peut plus y avoir d'indiscrétion à présent ; tous les personnages qui y figurent sont morts, probablement. Ils le sont en effet, reprit la dame, car elle y figure à peu près seule, la pauvre femme ! elle avait fait son sort, elle l'a subi.

— Allons, allons, contez-nous cela ! j'ai la conviction qu'il y a là-dedans un roman complet ; et je suis enchantée que notre

voyageuse emporte un touchant souvenir de son excursion à Château-Châlons.

— Je ne vois nul inconvénient à vous satisfaire, dit la dame ; mais si vous comptez sur un roman, seulement sur une nouvelle, vous vous trompez, je vous en préviens.

« Madame Adrienne, que l'on nommait dans le monde Adrienne de Cernans, était née sans aucune espérance de fortune, et, ce qui est pis, au milieu des embarras d'une fortune en désordre ; elle n'en fut pas moins élevée dans toutes les habitudes de l'aisance, et même du luxe. Ses parens, qui n'avaient jamais calculé leurs dépenses d'après leurs revenus, n'essayaient point de retarder leur ruine par des réformes économiques ; et leur fille jouissait dans leur maison de l'existence brillante que permet l'opulence, sans se douter du peu de solidité de celle qui l'entourait. Elle paraissait toujours avec éclat au milieu d'une société élégante, où ses agrémens personnels lui assuraient tous les succès qu'on y peut ambitionner à son âge ; elle y était recherchée, fêtée, adorée. Cependant, aucun de ses nombreux admirateurs n'annonçait d'intentions sérieuses à son égard ; mais, comme aucun d'eux ne l'intéressait assez pour lui en faire faire la remarque, elle ne s'en étonnait ni ne s'en affligeait : trop contente de son sort pour souhaiter changer d'état, elle n'imaginait certainement pas rencontrer des obstacles, lorsqu'elle le souhaiterait ! L'illusion se dissipa comme toutes les illusions. Un jeune homme, plus aimable ou plus empressé que ses rivaux, la fit réfléchir sur des liens qui lui parurent alors doux à former. Ne doutant pas plus des intentions de celui qu'elle daignait préférer, que de ses sentimens, elle attendit sans inquiétude qu'il sollicitât leur union. Au lieu de cela, le jeune homme s'éloigna ; et les parens

d'Adrienne lui apprirent que c'était à la suite d'une explication provoquée par eux, et dont tous les détails furent autant de tortures pour son pauvre cœur ! Quelle découverte ! une famille qu'elle croyait honorer par son alliance la repoussait ! et l'amour qu'elle avait inspiré n'était pas assez puissant, dans le cœur de celui qui le ressentait, pour l'emporter sur ces injustes dédains ; il la sacrifiait sans hésiter… ! Qu'étaient donc ces flatteries qu'on lui prodiguait, cet empressement qu'on affectait pour elle ? une amère dérision ! Elle n'était donc qu'un jouet pour ces hommes qui rampaient à ses pieds… ! Une triste méfiance, une profonde humiliation aigrirent et flétrirent son âme ; elle se vit le rebut de la société, dont elle s'était crue l'idole, ne pouvant attendre que de la pitié le titre et l'état qu'elle avait espéré devoir au plus flatteur de tous les sentimens… ! Jamais ! jamais ! un cloître la déroberait à cette honte ! elle irait y cacher son délaissement, sa pauvreté ! De ce moment fut arrêtée la malheureuse résolution qu'elle exécuta par la suite.

» Une parente de M. de Cernans était chanoinesse ici ; et, bien qu'elle comptât peu sur la fille unique de ce Monsieur pour lui succéder, elle crut devoir, avant de se choisir une remplaçante, le prévenir et offrir la préférence à Adrienne, qui accepta sans balancer. Mais ses parens demandèrent un an de réflexion avant d'accorder leur consentement ; et ils exigèrent que, pendant ce temps, Adrienne continuât le genre de vie dont elle avait l'habitude : ils comptaient sur quelques événemens (assurément très-probables) qui changeraient les dispositions de leur fille, et fixeraient son sort d'une manière plus conforme à leurs vues. Adrienne, en effet, pouvait prétendre à inspirer une passion capable de l'emporter sur des calculs intéressés ; mais cette supposition n'entrait pour rien dans ses projets : son but, en reparais-

sant dans le monde, était d'y briller quelques instans encore avant de le quitter pour toujours, de le braver maintenant qu'elle n'en attendait plus rien, d'y annoncer sa résolution surtout… ! car l'un des appâts de la jeunesse, et quelquefois de l'âge mûr, pour s'encourager aux partis extrêmes, est la perspective de produire une vive impression sur les autres : comme s'il y avait une compensation à de longues peines, dans cette attention d'un jour que les hommes accordent à ce qui les étonne ! Ah ! la pauvre Adrienne ! elle était depuis longtemps oubliée de tous, lorsqu'elle mourait seule ici de tristesse !

» Sa détermination était donc arrêtée irrévocablement ; et la chance de bonheur que rêvaient ses parens, ne lui eût paru qu'une occasion de se venger, en la méprisant, des mépris qu'elle avait eu à supporter. Au reste, elle la jugeait peu probable : ce premier mécompte de son amour-propre et de sa sensibilité lui avait inspiré une défiance d'elle-même et des autres qui allait jusqu'à l'exagération ; et, tout en conservant le désir de plaire et la coquetterie qui la guidaient comme un instinct, elle ne croyait plus désormais à la sincérité des louanges et des protestations d'amour, qu'elle continuait à rechercher, et se promettait bien de ne jamais ressentir un sentiment qu'elle n'espérait pas voir partagé.

» La prétention était téméraire, à l'âge qu'avait mademoiselle de Cernans ! elle y échoua. Un homme se rencontra (passez-moi la parodie), d'un extérieur aimable, d'un esprit distingué, d'un noble caractère, mais auquel tant d'avantages n'avaient pu persuader qu'il lui fût facile de plaire, en même temps qu'une fierté ombrageuse lui faisait voir de la honte et de la faiblesse à ressentir l'amour sans être assuré de l'inspirer. Hélas ! oui, le malheur

voulut que le travers d'esprit qui dominait Adrienne, l'homme qu'elle aima s'en laissât dominer aussi !

» M. d'Antigny, c'est son nom, fut charmé d'abord à la vue d'Adrienne, mais rebuté ensuite par ses manières ; et il y avait certainement de quoi ! La pauvre jeune femme, qui se sentait entraînée par un sentiment qu'elle s'était flattée de vaincre, en voulait à celui qui l'inspirait ; et, dans son dépit, elle accablait M. d'Antigny de froideur et de dédain, espérant ainsi, par ce moyen, dissimuler mieux ce qu'elle éprouvait : c'était dans le même but qu'elle affectait de l'intérêt pour tous les indifférens. Mais la vérité perçait quelquefois à travers ce manège, et un mot, un regard, trahissaient son secret : et voilà peut-être, mesdames, pour le dire en passant, ce qui nous vaut souvent les accusations de caprice et de coquetterie qu'on nous prodigue ! Quoi qu'il en soit, M. d'Antigny en jugea ainsi à l'égard d'Adrienne ; il fut blessé de ses dédains, impatienté plutôt que touché de ses témoignages de tendresse, qui n'étaient à ses yeux qu'un odieux artifice ; et, d'après son caractère, on pense qu'il n'était point en reste avec elle. À son tour, il jouait l'indifférence et la froideur ; à son tour, il affectait de l'empressement pour d'autres, et parvenait ainsi à tourmenter Adrienne, qui le lui rendait de son mieux. Leurs relations devaient être amusantes à observer ; et l'on en rirait, sans le triste résultat qu'elles ont eu !

» M. et madame de Cernans se flattaient que tout cet enfantillage aurait le dénoûment qu'ils souhaitaient. M. d'Antigny avait un rang honorable dans la société, une grande fortune ; et son caractère ne laissait craindre que des calculs vulgaires influassent jamais sur ses résolutions : on pouvait même espérer qu'il céderait le premier à son penchant. La dignité de notre sexe

eût été sauvée. Je ris ! c'est qu'en vérité on ne sait si l'on doit se moquer ou s'attrister en voyant quelles causes peuvent influer sur notre destinée, peuvent en disposer quelquefois ! Oui, l'amour de M. d'Antigny aurait certainement triomphé des bizarreries de son caractère : il était séduit, subjugué ! Et c'était en effet une ravissante créature que cette Adrienne ! tant de grâces et d'éclat dans l'esprit ! une imagination mobile qui variait à l'infini ses impressions, et un naturel charmant qui les laissait toutes deviner ! des personnes qui l'ont connue alors m'ont dit tout ce qu'il y avait d'original et d'intéressant dans son incrédulité railleuse pour les louanges, dans la tristesse et le désenchantement de son âme, qui perçaient en dépit de ses efforts pour paraître heureuse et indifférente ! Interrompant tout-à-coup une conversation mélancolique et grave, elle s'élançait au milieu des danses folles, des amusemens bruyans, et s'y livrait avec une ardeur qui étonnait, mais qui faisait rêver... On se demandait si tant de légèreté ne cachait pas des chagrins qu'il serait doux de consoler... ! M. d'Antigny s'était souvent fait cette question... ; de plus en plus entraîné par une passion qui devenait irrésistible, il était décidé à ne la plus combattre, à demander à celle qui l'inspirait le bonheur, qu'il n'attendait que d'elle, désormais : ses craintes, ses méfiances se dissipaient ; il oubliait tout ce qui les avait éveillées, pour ne se rappeler que les regards si doux, les mots si aimables qui l'avaient quelquefois frappé... ; il se croyait aimé, tant il désirait l'être. C'est dans cette disposition d'esprit qu'il vint à la réunion où il devait rencontrer Adrienne. Elle s'était surpassée dans la grâce et l'élégance de sa toilette, elle se surpassa dans celles de ses manières comme dans sa coquetterie : jamais elle n'avait mieux mérité l'admiration et les hommages ; jamais ils ne lui avaient été plus prodigués et jamais il ne l'avaient plus en-

ivrée. L'empressement de cette foule d'admirateurs que M. d'Antigny pouvait remarquer, ces louanges passionnées qu'il entendait, la ravissaient ! c'était un vrai délice ! Toutes les femmes savent combien la présence de l'homme qu'elles aiment donne de prix à ces petits triomphes de vanité. On est si fière et si heureuse de se dire : Il me doit de la reconnaissance pour l'avoir préféré ! je pouvais choisir. Et cette réflexion, d'ailleurs fort sentimentale, entraîne à beaucoup de sottises ; c'est elle qui rendait Adrienne si avide de louanges et de flatterie, et la rendait si aimable pour ceux dont elle les recevait, qui, à chaque nouveau succès, la faisait chercher des yeux M. d'Antigny, afin de s'assurer qu'il en était témoin… Mais elle rencontrait toujours les siens fixés sur elle avec une expression triste et sévère. Ce jour-là, il ne joua pas l'indifférence et ne cacha point son déplaisir. Et la jeune insensée en jouissait, et cherchait à l'augmenter. Elle rentra cependant triste et mécontente ; un trouble douloureux qui ressemblait au remords et à la frayeur l'oppressait péniblement : quelque chose semblait lui dire que cette folle soirée décidait sans retour de son sort.

» Il se passa deux jours sans qu'elle entendit parler de M. d'Antigny ; le troisième, on apporta de sa part, à M. de Cernans, une lettre par laquelle il le prévenait de son départ subit. Il n'habitait pas ordinairement Dijon, la ville qu'habitait Adrienne ; mais on savait qu'il était le maître d'y prolonger son séjour tant que cela lui était agréable. « Des affaires importantes le forçaient, disait-il, d'en partir sur-le-champ ; et il ne comptait pas revenir de long-temps. »

» Bon voyage ! dit M. de Cernans avec humeur. Une larme roula dans les yeux de la mère. Adrienne sentit son cœur froid et

serré comme pour mourir.

« Je ne doute pas, me disait-elle, que ce que j'éprouvai dans ce moment, et la violence que je me fis pour le cacher, n'aient influé sur ma santé d'une manière fâcheuse : c'était une angoisse si douloureuse ! si poignante ! j'aurais poussé des cris, si j'avais cédé à mon impression. La présence de cet homme était l'unique intérêt de ma vie ; je m'en aperçus lorsqu'il fut parti. Non pas que je fusse heureuse tant qu'il était là ! non, je pleurais souvent, et d'amères larmes ! mais chaque journée était un événement que j'attendais, auquel je me préparais : je devais rencontrer M. d'Antigny, l'éviter, entendre parler de lui, paraître à ses yeux avec telle ou telle parure ; les circonstances les plus puériles avaient de l'importance. Lorsqu'il se fut éloigné, je ne comprenais plus que l'on s'occupât de quoi que ce fût, que l'on prît plaisir à quoi que ce fût ; je m'effrayais d'un simple devoir de société à remplir, comme d'une fatigue insupportable ; mais je m'effrayais bien plus encore des divertissemens et des fêtes ! c'était du désespoir, que me causaient cette foule, ce tumulte, cette joie que sa présence n'animait plus ! Mais je renfermais soigneusement au fond de mon cœur, qu'elle brisait, ma tristesse vraiment mortelle ! j'aurais craint qu'on en devinât la cause, qu'on ne l'en instruisît… ! et j'affectais une gaîté extravagante, et j'étais plus assidue que jamais aux plaisirs du monde. Cette contrainte a dû aussi me faire du mal : toute ma force d'âme a été employée à me tourmenter, à me tuer ! je devais réussir…

» C'était toujours avec cette amertume, que l'infortunée revenait sur les circonstances de sa vie : elle l'avait, en effet, détruite à plaisir ! Le départ de M. d'Antigny ne les sépara sans retour que parce que la conduite qu'elle tint ensuite le trompa sur ses véri-

tables sentimens. S'il eût pu croire (et il s'en informait) que quelques regrets l'accompagnaient, il n'eût pas eu la force de renoncer aux douces espérances qu'il avait conçues ; mais tous les rapports qu'on lui fit, et ses propres réflexions, le confirmèrent dans la résolution de vaincre une passion dont il n'attendait ni retour ni bonheur. On jugeait Adrienne d'après les apparences : et l'on était autorisé à la supposer légère, coquette, frivole, incapable d'éprouver une affection profonde et durable, comme de se plaire dans les habitudes simples d'un ménage paisible et réglé avec économie ; la malveillance et l'envie se hazardaient même à laisser entendre que son imprudence pourrait aller jusques à compromettre le nom qu'elle porterait... Les torts qui lui attiraient ces accusations tenaient d'abord à une indépendance d'esprit et de caractère que la faiblesse de ceux à qui elle était soumise n'avait pas su réprimer ; puis, en dernier lieu, à son irritation chagrine contre la société, qu'elle s'efforçait de mépriser et de haïr, et aux combats secrets de son triste cœur. Mais il y avait en elle un fond de raison solide, des principes sévères, une grande élévation d'âme ; et ce désir excessif de plaire, qu'on lui reprochait, tenait plus à une vive sensibilité qui a besoin d'amour, qu'à une sotte et vaine ambition de séduire. Elle était bonne, d'une humeur facile ; elle eût fait le bonheur de l'homme qui l'eût choisie pour femme ; et M. d'Antigny a dû regretter, peut-être, qu'un moment de dépit ait aussi décidé de son sort ? Quoi qu'il en soit, il partit bientôt pour l'Italie, où il devait voyager pendant un an ; et peu après, Adrienne vint ici commencer son noviciat.

» Elle se fit une grande violence pour s'astreindre aux pratiques et à la dépendance de son nouvel état : la piété ardente qui fait aimer les austérités et rend tous les devoirs faciles, n'est le

partage que d'un petit nombre d'âmes privilégiées. Adrienne y suppléait par le courage et la résignation ; mais l'exercice de ces vertus est rude, et ses forces s'usaient contre une fatigue et des dégoûts sans cesse renaissans.

» Je la connus dans ce temps. Mon mari, en quittant le service, vint habiter ce village, qui était le lieu de sa naissance. J'étais jeune, le séjour m'en parut triste ; l'âge de mon mari était fort éloigné du mien, son caractère était froid et sérieux ; je n'avais pas d'enfans, et mon intérieur avait peu d'agrémens : je fus heureuse de rencontrer madame Adrienne. J'ai peu vu de femmes dont l'abord fût aussi séduisant ; ses manières franches et élégantes à la fois avaient un attrait irrésistible. Elle était malheureuse, mais non pas habituellement triste ; et ses saillies animaient souvent les conversations un peu languissantes de ses compagnes. Elles l'aimaient, et l'ont fort regrettée.

» Nous nous liâmes promptement ; elle m'ouvrit son cœur, la malheureuse femme ! et je frémis des souffrances qu'il renfermait. Le serment qu'elle devait prononcer l'effrayait ; elle tremblait de s'imposer à jamais des chaînes qui lui pesaient toujours davantage. Mais comment s'y soustraire ? il ne lui restait plus d'autres ressources. Ses parens avaient été forcés de céder tous leurs biens à leurs créanciers ; ils vivaient d'un revenu modeste qui devait finir avec eux ; et leur fille n'eût plus rencontré que de froids protecteurs dans ce monde où elle avait compté un si grand nombre d'admirateurs. Si l'on s'entretenait encore d'elle, c'était pour applaudir à son sacrifice avec les expressions d'une indifférente pitié… Elle se préparait donc à le consommer, mais comme on se prépare au malheur, quelque certain qu'il soit, en cachant au fond de son cœur l'espoir d'y échapper.

» J'osais à peine la conseiller, dans une situation aussi délicate ; cependant j'aurais préféré pour elle les chances de la mauvaise fortune avec la liberté, à cet engagement terrible et irrévocable qui ne lui promettait que malheur. Elle-même, abattue et découragée, n'aurait peut-être pas eu la force de surmonter ses répugnances, sans un événement qui raffermit sa résolution et lui redonna de l'énergie. M. d'Antigny se maria, à son retour d'Italie ; son mariage avait été arrangé par sa famille et ses amis, pendant son absence. Il n'éprouvait ni éloignement ni préférence décidée pour la personne qu'il épousait ; il se mariait comme tant d'autres, par insouciance de son sort, ennuyé de résister aux sollicitations : et cette décision prise avec tant d'indifférence, donnait la mort à une femme charmante qu'il avait aimée passionnément !

» Adrienne sentit se ranimer tout son amour, tout son désespoir, mais aussi toute sa fierté. Elle regretta d'avoir été devancée dans le serment qui les devait séparer sans retour ; l'instant de prononcer ses vœux lui parut alors trop éloigné, et elle fit des démarches pour le hâter. Il vint ce moment funeste ! je la vois encore, les joues couvertes d'un rouge de pourpre, agitée, tremblante, prononcer, d'une voix qu'elle essayait d'affermir, ces paroles qui sont celles de la profession : "Je, Adrienne de Cernans, fille de Maximilien-Philibert de Cernans et de Marguerite d'Aunex mes père et mère, promets et voue à Dieu, en présence de la glorieuse Vierge Marie, et de tous les Saints dont les reliques reposent en cette église, et de vous, madame d'A..., abbesse de céans, les trois vœux de religion, pauvreté, chasteté et obéissance, avec bonne conversion de mes mœurs selon la forme et la coutume de la maison. Ainsi Dieu me veuille aider, amen !"

» Sa mère se trouva mal ; son père était plongé dans une sombre rêverie. Hélas ! ils regrettaient alors, sans doute, leurs folles profusions, première cause du malheur qu'ils déploraient !

» Remise du trouble et de l'agitation qui l'avaient soutenue, Adrienne resta accablée de son sort. Les étrangers présens à la cérémonie s'étaient éloignés, les incidens qui avaient dérangé un instant l'ordre établi dans la maison avaient cessé ; la vie du cloître reprenait sa triste uniformité, et la religieuse n'était plus distraite de ses réflexions. Elle mesura avec effroi l'étroit espace devenu son univers !... compta les longues heures de sa vie, dont chacune était arrêtée, fixée d'avance... ! Là finissaient les magnifiques espérances, les désirs immenses de son cœur ! elle les rappela pour les comparer à sa destinée, maintenant irrévocable ; et le bonheur rêvé aux plus beaux jours de ses plus belles illusions, elle le souhaitait alors avec désespoir, le demandait au ciel, qu'elle accusait... ! Oh ! l'infortunée ! quelles heures elle a passé ! Sa santé ne pouvait résister à de telles souffrances ; elle était née délicate, et l'on avait toujours craint pour elle le mal de poitrine qui l'a tuée : le chagrin en développa violemment le germe, l'air vif de cette montagne contribua à hâter ses progrès, et en moins d'un an il en eut fait d'effrayans. Les médecins pensèrent qu'un séjour de quelques semaines dans son pays natal pourrait lui être salutaire ; et j'obtins de mon mari la permission de l'accompagner à Dijon. C'est là que l'attendaient encore des émotions bien dangereuses dans sa situation ! M. d'Antigny y arriva peu après nous. Il était seul ; sa femme avait craint d'entreprendre un voyage au commencement de sa grossesse, et ne l'avait point accompagné. Je n'oublierai jamais l'expression qui anima la figure d'Adrienne, à la nouvelle de son arrivée ! Revoir M. d'Antigny, maintenant qu'un état austère engageait sa liberté, qu'un mal

dangereux menaçait sa vie… ! Ce bonheur amer nous le comprenons, nous autres femmes… ! il payait toutes les souffrances d'Adrienne. Une crainte le troubla un instant, cependant, celle de ne pas se rencontrer avec lui pendant son séjour à Dijon : elle ne pouvait l'espérer qu'autant qu'il visiterait ses parens, dont elle ne quittait pas la maison ; et tant de gens les délaissaient, depuis leur changement de fortune ! Mais une pareille négligence n'était point à craindre de la part de M. d'Antigny ; et il tarda peu à se présenter chez M. de Cernans.

» Adrienne était à demi couchée sur une chaise longue, vêtue de sa robe de chanoinesse, et coiffée d'un bonnet fort simple qui ne la gênait pas pour appuyer sa tête sur ses oreillers ; sa maigreur était extrême, mais son teint avait l'éclat, et ses yeux la vivacité qui sont des symptômes assez ordinaires de son mal ; et elle me parut encore bien jolie ! M. d'Antigny montra beaucoup d'émotion : il promenait d'un air agité des regards tristes sur cette figure amaigrie et souffrante, sur ces vêtemens sombres… ; tout, jusqu'à l'ameublement modeste de l'appartement, semblait lui causer une impression pénible. Le calme d'Adrienne m'étonna ; je l'avais vue beaucoup plus troublée par le nom de M. d'Antigny prononcé inopinément devant elle, qu'elle ne l'était par sa présence. Mais je ne prétends pas plus expliquer les bizarreries du cœur de ma pauvre amie, que celles de tant d'autres cœurs. Elle parla tranquillement, et sans efforts, de tout ce qui pouvait intéresser le nouvel arrivé, son mariage excepté ; il lui eût été trop difficile, apparemment, de conserver du sang-froid en traitant ce sujet… ! Lui, après plusieurs questions sur la santé de la malade, faites d'une voix fort altérée, ajouta que Château-Châlons, dont il connaissait la position, devait être un séjour dangereux pour les personnes délicates.

» — Je le pense aussi, dit Adrienne, mais lorsque j'en ai fait la remarque, il était un peu tard pour en partir…

» — Il serait facile d'obtenir un changement de maison, reprit M. d'Antigny ; on en accorde sur de moindres motifs.

» — Je me garderais bien de le demander ! s'écria Adrienne ; où retrouverais-je ce que j'ai trouvé là ? Et elle me jeta un regard qui dut causer un peu d'envie à son infidèle.

» Elle reprenait ses avantages, la coquette Adrienne ; l'émotion de M. d'Antigny ne lui avait pas échappé, et la satisfaction qu'elle éprouvait de sa découverte, lui laissait la liberté d'esprit nécessaire pour en profiter. Elle fut charmante ! mais charmante, surtout, de naturel et de simplicité. Des phrases prétentieusement mélancoliques ne venaient pas à chaque instant provoquer l'attendrissement de son auditoire, ni des plaintes minaudières attirer sans cesse l'attention sur elle ; de semblables moyens d'intéresser lui eussent paru plus ridicules et plus méprisables qu'à personne : avant tout, même avant d'être coquette, elle était fière et vraie ; et s'il y avait peut-être quelquefois de l'art et du calcul dans sa conduite, jamais on n'y pouvait reprendre ni affectation, ni mensonge. Je ne perdrais pas une occasion de vous en faire l'éloge, je l'ai tant aimée ! et elle le méritait si bien !

» M. d'Antigny tarda peu à revenir après cette première visite ; il revint souvent ; et bientôt il ne se passa plus un seul jour sans qu'il parût dans la maison. La faiblesse des parens d'Adrienne encourageait ses assiduités qui étaient un adoucissement à la cruelle situation de leur fille. Ses souffrances semblaient être suspendues tant qu'il était là ; et sa gaîté, sa vivacité, nous faisaient illusion à nous-mêmes sur son état.

» Les prétextes ne manquaient pas à M. d'Antigny pour se présenter ; aujourd'hui, il venait proposer une promenade qui serait salutaire à la malade, demain, c'était une lecture qui la distrairait et qu'il faisait à haute voix ; et si sa visite se prolongeait jusqu'à l'heure du souper, on l'y retenait, et Adrienne y assistait contre son usage et sans être incommodée de sa longue veille, chose dont M. d'Antigny ne manquait pas de venir s'informer avec empressement le lendemain. Cette intimité leur était douce, et ni l'un ni l'autre n'avait le courage de la rompre, bien que tous deux se la reprochassent peut-être ; elle, au moins, me disait quelquefois :

» — C'est une grande faute que je commets en recevant ainsi cet homme, que ses sermens, les miens, séparent de moi sans retour ! il faut fuir, madame Renaud ; aller expier dans ma prison les heures que je passe ici, les pleurer devant Dieu ! »

» Mais que les larmes qu'elle versait alors étaient loin d'avoir l'amertume de celles que lui avaient coûté l'indifférence et l'oubli de cet homme !

» Aucune explication n'avait encore eu lieu entre eux sur leurs anciennes relations : Adrienne, sans le vouloir, provoqua la première. M. d'Antigny paraissait assez souvent inquiet et préoccupé, et elle lui faisait ordinairement à ce sujet des observations auxquelles il répondait d'une manière insignifiante en apparence, mais qui la faisait soupirer. Un jour, soit que le ton de ses reproches fût moins affectueux qu'à l'ordinaire, soit que M. d'Antigny fût plus mal disposé, il répondit assez sèchement que l'on devait en effet s'étonner de sa tristesse, tant il avait de sujets d'être gai.

» — Eh ! que vous manque-t-il ? demanda Adrienne avec un peu d'aigreur.

» — Rien, Madame, rien absolument ! je suis très-heureux.

» — Vous devez l'être ! repartit Adrienne. Et toute sa force était employée inutilement à retenir les larmes qui roulaient dans ses yeux.

» — Adrienne, reprit M. d'Antigny, vous ne me croyez pas heureux… ! vous me plaignez… ?

» — J'ai assez à pleurer sur moi ! dit-elle tristement.

» — Il est vrai, continua-t-il, vous n'êtes pas heureuse ! mais vos chagrins ne sauraient se comparer aux miens, vous qui n'aimiez rien, qui ne regrettez rien… !

» — Eh ! laissez-moi ! s'écria-t-elle en se levant avec impatience.

» J'étais seule présente à cette scène, que je prévoyais et que je redoutais depuis long-temps.

» Adrienne marcha rapidement vers l'autre extrémité de la chambre, où M. d'Antigny la suivit. Il parlait bas, mais d'un ton fort animé. Elle resta assez long-temps sans répondre ; puis, tout-à-coup, tirant un papier de son sein, elle dit avec une véhémence que je ne lui avais vue en aucune occasion :

» — Tenez ! regardez ces lignes que vous ne vous souvenez pas d'avoir tracées, je les ai conservées, moi ! je les ai conservées au risque du salut de mon âme ! la certitude d'être coupable devant Dieu n'a pas pu en obtenir le sacrifice : je les ai conservées, je les conserve ; on les trouvera sur mon cœur lorsqu'il aura cessé de

battre ! Et je n'aurais pas su vous aimer ! et j'étais une femme frivole dont un froid orgueil maîtrisait tous les sentimens ! Vous l'avez dit, vous l'avez cru, vous le croyez peut-être encore ? Oh ! je ne veux pas vous laisser cette erreur ! je veux que des regrets troublent votre vie, qu'ils vous poursuivent auprès de celle que vous m'avez préférée, qu'ils empoisonnent votre bonheur, vos amours ! Pauvre créature délaissée que j'étais ! j'aurais été si heureuse de vous appartenir, de vous avoir pour protecteur et pour appui, sur cette terre où mon passage sera si court ! Mais vous n'avez pas daigné me dire : Sois à moi ! vous m'avez repoussée, méprisée ! Allez ! vous êtes comptable de ma mort !

» — C'est plus que je n'en puis supporter ! dit M. d'Antigny, d'un ton de tristesse si profonde qu'Adrienne en fut effrayée.

» — Reste là ! dit-elle en le saisissant fortement par le bras, reste là ! ne me quitte pas. Oh ! je me sens bien mal.

» Elle eut ensuite une crise qui nous alarma tous ; et, en reprenant ses forces, elle demanda à se retirer dans sa chambre. La présence de M. d'Antigny lui était pénible : elle éprouvait de la honte et du malaise de ce qui venait de se passer.

» Dès-lors, l'espèce de bonheur irréfléchi qu'ils trouvaient à se voir fut détruit : leurs regrets, en s'exhalant, s'étaient aigris ; loin que leur passagère réunion voilât maintenant à leur pensée la séparation éternelle qu'ils devaient subir, elle la rendait plus cruelle. Ils n'étaient plus ensemble que pour gémir de leur destinée, s'en accuser mutuellement ; et ces reproches amenaient toujours la peinture désolée d'un amour qui ne pouvait plus être qu'une source de regrets et de honte. Le monde avec sa malice étourdie vint ajouter à leurs chagrins : on remarqua leur liaison,

on la calomnia ; puis, enfin, madame d'Antigny reprocha à son mari, par une lettre, sa longue absence et l'abandon où il la laissait, dans un moment où ses soins et sa tendresse lui eussent été si nécessaires. La lettre me fut montrée ; et je n'hésitai pas à conseiller une séparation que je regardais comme indispensable. M. d'Antigny en sentait lui-même la nécessité ; mais Adrienne !... Peu s'en fallut que je ne fusse humiliée des craintes qu'il manifesta à cet égard, et je lui dis assez séchement que je comptais sur le courage et la raison de mon amie, et que je me chargeais de la prévenir. En effet, nous eûmes le jour même une explication. — « Il y a long-temps que je me répète tout cela ! me dit Adrienne ; oui, il faut partir, rompre ces liens de douleur et de honte... ! Mais je ne saurais surmonter toutes mes faiblesses à la fois ! il en est une que je voudrais qu'on ménageât qu'il me laisse partir la première ; le voyage, le changement de lieux me distrairont ! mais me retrouver ici lorsqu'il n'y sera plus ! je ne le pourrais pas, madame Renaud ! Qu'il retarde un peu son départ ; les préparatifs du nôtre seront bientôt faits ! qu'il attende, qu'il ne me laisse pas seule ici ! voilà tout ce que je demande, tout ce que je lui demanderai jamais !

» Son séjour à Dijon n'avait pas été assez salutaire à sa santé pour qu'on tint à le prolonger ; je n'étais pas, non plus, libre d'y prolonger le mien davantage, et notre départ fut fixé à huit jours de là.

Ces huit jours furent pénibles à passer ; l'état d'Adrienne m'inquiétait : une activité effrayante avait succédé à sa langueur habituelle ; elle parlait sans cesse, agissait sans cesse ; et, à l'instant de partir, elle était dévorée d'une fièvre ardente qui me fit hésiter à poursuivre l'exécution de notre projet. Mais les mêmes acci-

dens se seraient renouvelés dans un autre moment ; et je ne doute pas que la pauvre faible femme n'eût saisi avec empressement tous les prétextes de rester encore… Ainsi, je ne laissai pas connaître mes craintes, et nous partîmes. M. d'Antigny nous vit monter en voiture ; il porta une dernière fois à ses lèvres la main qu'Adrienne lui tendit par la portière, pressa fortement son front de la sienne, et s'éloigna rapidement.

» La voiture roulait. Adrienne m'étreignit convulsivement de ses bras, et sanglotta appuyée sur mon épaule. Je pleurais en silence : que lui dire ? Elle resta long-temps dans la même situation ; puis elle se remit, et me dit avec assez de calme :

» - Allons ! madame Renaud, du courage ! il faut aller jusqu'au bout.

» C'est à l'abbaye que nous descendîmes et qu'elle s'établit d'abord ; mais l'air trop vif de Château-Châlons ne tarda pas à faire sentir sa funeste influence, et l'on fut forcé de choisir à la malade une autre habitation pour passer l'hiver. On lui loua, au pied de la montagne, une petite maison, où je la visitais chaque jour ; et, chaque jour, j'étais effrayée par quelque nouveau ravage de ce mal désormais sans remède. La situation de son esprit ajoutait aux dangers de son état. Elle était livrée à une piété sombre dont les pratiques austères fatiguaient son corps affaibli et entretenaient sa mélancolie sans la distraire de ses souvenirs. Un amer chagrin rongeait son cœur, et devenait du désespoir à mesure que s'écoulaient ses jours qu'elle savait être comptés ; c'est que M. d'Antigny ne cherchât pas à la revoir une fois, une dernière fois encore. J'essayais de la consoler en excusant M. d'Antigny il ne la croyait pas en danger ! disais-je.

» — Vous lui mentez donc dans vos lettres, me répondit-elle. Je baissai les yeux en pleurant.

» — Pauvre amie ! reprit la douce créature, tu viendrais de plus loin, toi !

» — Ce que je vous recommande, me disait-elle encore, c'est de ne jamais lui parler de moi, dans le cas où vous le reverriez ; pas un mot sur mes souffrances, sur mes derniers momens ! je ne veux pas qu'il pense que je vous aie chargée de l'attendrir. Mais où le reverriez-vous ? vous ne devez pas quitter ce désert, et il n'y viendra pas pleurer sur ma tombe ! Tout est bien ! Redites-moi les litanies de notre religieuse.

» Cette phrase terminait souvent ses réflexions et ses retours sur elle-même ; et en voici l'explication. Elle avait trouvé, dans un livre d'Heures qui m'appartenait, une prière, en forme de litanies, dont je puis vous lire quelques passages ; j'ai conservé précieusement le volume qui la contient. Écoutez :

» Seigneur Jésus, père des miséricordes, je vous recommande ma dernière heure et ce qui doit la suivre.

» Quand mes yeux obscurcis et troublés promèneront leurs regards tristes et mourans tour de moi pour chercher vos consolations ; miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

» Quand mes joues pâles et livides inspireront aux assistans la compassion et la terreur, que mes cheveux, baignés d'une froide sueur, s'élevant sur ma tête, annonceront ma fin prochaine ; miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi !

» Quand j'aurai perdu l'usage de tous mes sens, que le monde entier aura disparu pour moi, que je serai dans les oppressions

de ma dernière agonie et dans le travail de la mort, que mon âme, quittant pour toujours ce monde, laissera mon corps pâle, glacé et sans vie ; miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi !

» Une note disait que la prière avait été composée par une religieuse morte jeune, et qui s'était toujours occupée de sa fin ; la note et la prière avaient produit une vive impression sur l'esprit d'Adrienne.

» Qu'il faut se plaire à l'image de sa destruction, pour y revenir avec tant de détails ! disait-elle ; mais à quoi se plairait-on dans certaines situations de la vie… !

» Et elle murmurait de nouveau la sombre litanie.

» L'indifférence de M. d'Antigny n'était pas cependant aussi incontestable qu'elle l'assurait ; il se faisait, au contraire, beaucoup de violence pour en montrer dans cette occasion ; mais d'autres affections lui commandaient encore : il en devait à sa femme, à la mère de son enfant ; et, sans doute, les ménagemens qu'il avait à garder à cet égard étaient la première cause de son apparente négligence.

» — Cette raison serait la meilleure de toutes, répondit Adrienne à cette observation ; mais il lui restait tant de jours, tant d'années, pour lui faire oublier ce tort… ! pour l'en consoler !

» Je n'avais point instruit M. d'Antigny de ses regrets, d'abord parce qu'elle me l'avait défendu ; et puis j'avoue que je ne souhaitais pas cette réunion, qui ne pouvait apporter aucun adoucissement aux peines de ma pauvre amie. Ce n'était plus des créatures qu'elle en devait attendre, et je demandais chaque jour pour elle la foi qui console.

» Elle lui fut donnée : son âme se dégagea peu à peu de ses liens terrestres, et reprit de la sérénité ; elle envisagea avec dédain les intérêts et les espérances de cette vie, même ses affections, et ne murmura plus contre la part qui lui avait été faite.

» Est-on plus assuré du bonheur en confiant sa destinée à un autre, qu'en l'isolant ? me disait-elle ; qui me prouve que l'amour qu'on m'aurait accordé aurait suffi à mon cœur ? que je ne me serais pas lassée moi-même de celui que j'aurais promis ? Et, en supposant accumulées sur ma tête toutes les félicités de ce monde, que de chagrins encore et que de mécomptes ! Ma bonne Alise, je ne regrette pas la vie ! cependant (ajoutait-elle avec un sourire pour lequel l'épithète d'ineffable devrait être inventée si elle ne l'était pas) quand je croyais souhaiter la mort, je ne souhaitais, en réalité, que désespérer M. d'Antigny, exciter ses regrets éternels ; maintenant je ne la crains pas : non que je croie ma vie sans reproches ! j'ai eu des torts, j'ai commis des fautes ! mais ce qui me rassure, c'est cette bienveillance inaltérable et universelle que je sentais en moi je n'ai jamais éprouvé le moindre sentiment, je ne dis pas de haine, mais d'aigreur, tant soit peu prolongé, contre qui que ce soit ; et j'étais disposée à l'affection envers toutes les créatures de Dieu. Cette manière de sentir doit être un signe de prédestination ; et ne riez pas de ma confiance ; ce n'est pas l'orgeuil qui me l'inspire ! non, c'est quelque chose que je ne saurais définir, une espérance sublime, persuasive je serai heureuse en quittant ce monde, je le crois. »

» Aimable et excellente amie ! elle avait raison d'espérer ! cette âme d'ange aura trouvé de l'aliment pour sa tendresse ; elle est heureuse, maintenant. »

— Pauvre femme… ! dit à la fois l'auditoire féminin.

Comment M. d'Antigny a-t-il pu se consoler ? ajouta la plus jeune de nous ; celles qui avaient alors l'âge que j'ai aujourd'hui, sourirent à demi en secouant un peu la tête ; puis l'amie d'Adrienne reprit en ces termes :

« Il eut bientôt de terribles distractions ! C'est au printemps de l'année 1789 que mourut Adrienne, et dès-lors, les événemens publics ne laissèrent à personne le temps de s'occuper de ce qui lui était particulier. M. d'Antigny émigra, fut proscrit, perdit sa fortune, dont il recouvra une partie en revenant en France ; dans toutes ces circonstances, sa femme lui a donné des preuves d'affection et de dévoûment. Il en a des enfans qui font sa joie et son orgueil ; il est heureux. »

— Il est heureux ! reprit la jeune interlocutrice, et la pauvre Adrienne est morte !

Je suis bien honteuse de la vulgarité de mon dénoûment, dit la narratrice, et je vous en fais d'humbles excuses ; mais souvenez-vous, s'il vous plaît, que je ne vous avais promis ni un roman, ni une nouvelle, mais une aventure toute simple, comme il en arrive tous les jours, et qui ne valait pas la peine d'être racontée.

FIN.

La blanche Iselle

La Blanche Iselle.

Le thane de Fife avait une femme :
Où est-elle maintenant ?

Il est peu de provinces de France où se trouvent en plus grand nombre qu'en Franche-Comté ces ruines féodales, monumens d'un temps plus malheureux peut-être que le nôtre, je n'en sais rien, mais, à coup sûr, plus poétique. La plupart des collines et des montagnes, dont le pays est coupé, sont couronnées par les débris de quelques vieux manoirs auxquels se rattachent toujours des traditions plus ou moins merveilleuses. Malheureusement, la mémoire s'en perd chaque jour davantage ; et l'on ne rencontre que bien rarement, aujourd'hui, des vieillards instruits qui, à propos de la noire tourelle, du grand portail encore debout, content de belles histoires comme celle que je vais vous conter, et que j'ai apprise d'une bonne femme, fort réputée dans le pays pour son érudition en ce genre.

« Il y a cent ans, deux cents ans, trois cents ans, peut-être ; disait la vieille Véronique (c'est son nom), que le château et les terres de Présilly appartenaient aux seigneurs de Faverges. Le dernier de ces seigneurs, nommé Raoul, était un vaillant chevalier, mais adonné à beaucoup de vices, et ne prenant pour guide de sa conduite que ses passions et ses caprices. Les femmes et les filles de ses vassaux devaient soigneusement éviter sa rencontre ! il savait des paroles (Dieu sait mieux que moi où il les avait apprises !) des paroles avec lesquelles il troublait leur raison, au point que l'on voyait des jeunes femmes quitter leurs maris, des jeunes filles leurs fiancés, pour le suivre dans son château, d'où il ne tardait pas à les renvoyer être la risée de leurs compagnes. Mais l'exemple n'en corrigeait point. Heureusement, de fréquens voyages et des guerres en pays étranger l'éloignaient fréquemment de ses domaines, et l'on profitait de ses absences pour conclure les mariages, afin de n'avoir point à lui présenter la fian-

cée, selon l'usage, en demandant sa permission ; on préférait s'adresser pour cela au vieux bailli qui le représentait.

« Un jour, qu'au retour d'un de ses voyages, il visitait les hameaux de ses terres, accompagné de quelques amis, ils entendirent des chants joyeux partir de la maison d'un vassal. Le vassal célébrait son mariage avec une très-belle fille, la blanche Iselle. Les seigneurs entrèrent dans la maison, où on les reçut avec tout le respect qu'on leur devait ; ils consentirent à prendre part au festin des noces, et le sire Raoul s'assit à côté de la mariée, qu'il entretint de doux propos. (On dit qu'elle s'était plusieurs fois raillée du pouvoir qu'on leur attribuait, en assurant qu'elle n'en redoutait rien.) La jeunesse fut de tout temps présomptueuse ! Après s'être entretenu quelque temps avec la jeune femme, le seigneur s'emporta contre les assistans, et se prit tout-à-coup à dire avec colère, qu'il s'étonnait fort que l'on eût ainsi disposé sans son aveu de la plus belle fille de ses terres. On lui représenta que la permission de conclure ce mariage avait été donnée par son représentant. Mais, sans tenir compte de l'excuse, le seigneur continua ses reproches jusqu'à ce qu'enfin il en vint à défendre au nouveau marié d'habiter sous le même toit que sa femme. Le jeune homme et ses amis, un peu échauffés par la boisson, répondirent arrogamment. Les seigneurs se mirent en devoir de les châtier. Ils se défendirent ; mais l'avantage demeura aux chevaliers, comme on devait s'y attendre ; et la blanche Iselle fut emportée, au milieu du tumulte, dans le château du sire de Faverges. Là, le seigneur, quoique animé encore par la colère, retrouva cependant son langage séducteur.

» — Je vous aime, Iselle ! lui disait-il, je vous aime d'amour ! Certes, si mon autorité n'eût point été méprisée, jamais vous

n'auriez appartenu à un homme de basse extraction ! le misérable !... Mais je veux tout oublier, je veux encore vous élever jusqu'à moi. Et toi, Iselle, ne le veux-tu pas ? ne veux-tu pas régner sur ton seigneur comme il règne sur ses vassaux ? Oui, tu seras ma souveraine ; je te montrerai avec orgueil à mes amis et à mes voisins. Tous essaieront de te plaire et de me bannir de ta pensée ; mais toi, ma blanche Iselle, tu les repousseras, car nul d'entre eux ne saurait t'apporter un cœur aussi tendre que le mien ! Je t'aime, Iselle ! je t'aime d'amour ! »

» Le seigneur était jeune et beau ; sa vaillance était renommée partout ; et la jeune femme, en dépit de son chagrin, ne voyait pas sans un peu d'orgueil ce lion soumis à ses pieds. Elle résista toutefois à ses sollicitations, et, tant que durèrent ses refus, elle eut un grand empire sur l'esprit du seigneur de Faverges. Mais elle se laissa toucher enfin, et lui permit de demander à notre saint père le Pape la dissolution de son mariage, afin de pouvoir devenir sa femme ; puis, en attendant que le chevalier pût obtenir le titre d'époux, il en obtint les droits. Alors sa conduite et son langage changèrent entièrement ; il devint maître dédaigneux, d'esclave soumis qu'il était ; la froideur et le mépris succédèrent à ses empressemens. Il ne la traitait plus en souveraine, maintenant ! et loin de la montrer avec orgueil à ses amis et à ses voisins, il lui défendait de paraître lorsqu'il les rassemblait chez lui ; et la triste Iselle, délaissée et solitaire dans ce château, eut bien sujet de regretter la cabane où elle eût vécu joyeuse, et l'époux qui l'eut toujours chérie !

» Un lien puissant l'unissait encore au baron toutefois ; elle allait le rendre père, et il promettait d'en faire sa femme, si elle lui donnait un fils, afin de légitimer la naissance de cet héritier.

» En effet, lorsqu'elle eut accouché d'un beau garçon, ma foi ! le sire Raoul, qu'elle n'avait pas vu depuis long-temps, la vint trouver et lui dit :

« — J'ai promis d'être votre époux si vous me donniez un fils ! la parole d'un chevalier est sacrée, et je tiendrai la mienne. Mais je pense que les titres de femme légitime d'un sire de Faverges et de mère de son héritier suffisent à votre ambition, et qu'elle ne va pas jusqu'à prétendre aux honneurs et aux droits attachés à ce rang ? vous continuerez de vivre ici modeste et retirée, sans aucune autorité sur mon fils, qui sera élevé loin de vous, et que vous ne verrez qu'avec ma permission : je ne veux pas que vous soyez à même de lui inspirer les sentimens peu élevés que vous devez à votre naissance.

» La pauvre femme, en apprenant qu'on la séparait de son fils, se livra à une vive douleur ; mais le seigneur n'en fut point touché, et les choses allèrent comme il l'avait résolu. Au retour de la chapelle où venait de se célébrer son triste mariage, la blanche Iselle fut reconduite dans son humble réduit, éprouva de nouveau les dédains de tous les habitans du château ; car les serviteurs imitaient leur maître, et ne lui témoignaient que mépris ; son fils fut élevé loin de ses yeux, et elle ne le vit qu'à de longs intervalles. Ce sort était triste ; cependant, la pauvre mère finit par y trouver de la douceur : la vue de son enfant était pour elle un si grand bien, que le seul espoir d'en jouir suffisait pour charmer les instans pendant lesquels elle en était privée. Elle chantait doucement en s'occupant des petits ouvrages qu'elle lui destinait ; et si le bruit des festins et des fêtes donnés au château parvenait jusqu'à son oreille, il la réjouissait, parce qu'il était la preuve que nul danger ne menaçait son fils : le sire de Faverges

n'aurait certainement pas permis qu'on se livrât chez lui à la joie, s'il eût craint pour son héritier.

» La résignation d'Iselle n'empêchait pas son mari de porter impatiemment la chaîne qu'il s'était donnée. Il s'était épris d'amour pour une châtelaine des environs, une belle et riche dame, qui n'eût point dédaigné ses vœux s'il eût été libre de lui offrir sa main avec son cœur, mais qui le rebutait à cause des liens qu'il avait formés. Le pape refusa cette fois de rompre le mariage d'Iselle, dont le premier mari vivait encore, et lorsque le sire Raoul vit, dans sa malheureuse compagne, un obstacle à ses désirs, il la prit en telle aversion que les traitemens les plus barbares lui semblèrent justes à son égard. On l'enferma, sous un faux prétexte, dans un lieu obscur, en lui donnant pour surveillante une méchante femme qui se plaisait à l'effrayer et à la désoler par des menaces insolentes et par des confidences perfides. La vue de son enfant lui était non-seulement interdite, mais elle n'en recevait aucune nouvelle, et jamais ses questions à ce sujet n'obtenaient de réponse. Cette cruelle inquiétude, augmentée sans cesse par la malice de sa geôlière, contribua plus que toute autre souffrance à troubler sa raison ; elle perdit l'esprit, l'infortunée ! mais sa démence n'altérait point ses sentimens maternels ; elle parlait à chaque instant de son fils, et dans des termes qui fendaient le cœur ! Elle s'échappa un soir de son cachot et parvint jusqu'à la chambre où reposait l'enfant ; elle demandait avec des larmes la permission de l'embrasser, de l'envisager seulement ! Mais les deux femmes, chargées de veiller sur lui, la repoussèrent durement ; alors, elle leur annonça qu'un jour viendrait où elles seraient forcées de lui accorder ce qu'elles lui refusaient, et qu'à ce jour terrible, sa présence leur causerait

autant d'effroi qu'elle semblait en cet instant leur inspirer de mépris. La menace eut son effet, comme vous l'allez voir.

» Cependant, le seigneur de Faverges n'était point satisfait par l'état malheureux où sa femme se trouvait réduite ; il voulait sa mort, puisque ce n'était qu'à ce prix qu'il pouvait espérer de s'unir à celle qui fixait pour un temps ses volages amours. Hélas ! quel malheur que les hommes soient tout puissans, quand ils n'écoutent pas la voix de la justice ! Le seigneur avait à son service un homme, l'effroi de la contrée ; il l'avait ramené des pays lointains ; et personne, excepté lui, ne comprenait le langage de cet étranger ; mais on devinait sa férocité à ses traits repoussans, à ses regards sinistres. Il ne reconnaissait qu'un devoir : l'obéissance à son maître ; et l'on savait que les plus grands forfaits ne lui coûteraient rien à commettre, lorsque le sire Raoul les lui commanderait. Ainsi, que ne dut-on pas imaginer, en voyant la malheureuse Iselle partir, accompagnée seulement de ce guide, pour un voyage dont la durée et le but n'étaient pas connus... ? Au bout de quelques jours, l'esclave revint seul. On ignore quels détails il donna à son maître dans la longue conférence qu'ils eurent ensemble à son retour ; mais personne n'ajouta foi aux explications du sire Raoul sur la disparition de sa femme. Il dit l'avoir envoyée dans un couvent voisin, dont une de ses parentes était abbesse ; et l'abbesse assura l'avoir reçue. Puis, peu après, elle déclara qu'Iselle, profitant de la liberté que lui méritait sa grande douceur, était parvenue à s'enfuir, et qu'elle avait péri misérablement. La mort de l'infortunée fut donc bien prouvée ; et le seigneur de Faverges songea à contracter un nouvel hymen.

» Comme il venait de partir pour se rendre au château de la dame qu'il aimait, son fils, l'enfant d'Iselle, fut attaqué d'un mal

dangereux ; on s'empressa de l'avertir de ce malheur ; et, en attendant son retour, la consternation régnait parmi ses serviteurs, qui tous craignaient qu'il ne les rendit responsables du danger où se trouvait son héritier. La nourrice et la vieille gouvernante ; les deux femmes chargées de garder l'enfant lorsqu'Iselle s'était présentée pour l'embrasser, veillaient encore chaque nuit auprès de lui, et, pour abréger les heures, elles se contaient d'anciennes histoires. Tout-à-coup celle qui parlait s'interrompit en pâlissant : on entendait dans l'éloignement le tintement d'une cloche.

» — Hélas ! dit-elle, c'est la cloche de Saint-Saturnin !

» Or, voici l'explication de l'effroi que causait cette cloche. Un prieur de l'abbaye de Saint-Saturnin ayant refusé, par orgueil, de sonner l'agonie d'un pauvre vassal de Présilly, était condamné, depuis sa mort, à rendre ce service à tous ceux d'entre eux qui mouraient ; en sorte que, lorsque l'un d'eux devait trépasser, le prieur ne manquait pas de sortir de sa tombe, et de sonner son agonie comme il y était condamné. Mais ce n'était pas en plein jour qu'il remplissait sa tâche, c'était la nuit, et lorsque l'église était déserte ; de façon que, si la cloche de Saint-Saturnin tintait pendant la nuit, on était toujours assuré de la mort de quelqu'un dans l'étendue des terres de Présilly. La cloche se fit longtemps entendre, et son triste présage fut long temps remarqué, avant que ce que je vous dis là ne se découvrît ; on l'apprit par un malfaiteur qui, s'étant caché la nuit dans l'église du couvent, afin d'en dérober les richesses, vit le prieur sortir de sa tombe, marcher lentement vers la cloche, qu'il agita à plusieurs reprises, après quoi il se recoucha dans son sépulcre. Le voleur, converti par cette aventure, avoua son crime et la cause de son repentir ; et dès-lors, l'inquiétude que causait habituellement la cloche de

Saint-Saturnin fut encore augmentée. Dans la circonstance présente, l'augure en était trop fâcheux pour ne pas occasioner les plus vives alarmes ; la nourrice et la gouvernante se regardèrent tristement sans oser se communiquer leurs pensées. La cloche avait tinté pendant la nuit qui suivit le départ d'Iselle, elles se le rappelaient bien ; et tout en parlant de leur dame, les deux femmes se prirent à rire méchamment de la menace qu'elle leur avait faite, et à la répéter avec ironie. Au même instant, un coup violent fut frappé à la porte. Les gardes durent s'étonner, puisqu'elles se croyaient les seules personnes éveillées à cette heure dans le château, et qu'elles n'avaient entendu les pas d'aucun être vivant le long de la galerie qui aboutissait à la chambre. Elles ouvrirent cependant. Bonté divine ! la défunte elle-même ! Les deux femmes, pétrifiées par cette vue, demeurèrent immobiles ; tandis que la dame alla vers son enfant, le souleva de ses bras décharnés, l'embrassa de ses lèvres livides. Elle eût pu l'emporter sans que les gardes s'y opposassent ; car sa présence les laissait sans mouvement et sans voix ; ce ne fut qu'après en être délivrées qu'elles firent entendre leurs cris de détresse. On vint ; mais il ne restait aucunes traces du fantôme, et pendant plusieurs nuits il ne reparut pas.

» Le sire Raoul, à son retour, se mit en fureur au récit qu'on lui fit de cet événement, et, le traitant d'imposture, il annonça que lui seul désormais veillerait auprès de son fils ; en conséquence, il s'enferma le soir même avec l'enfant, et défendit qu'on osat le troubler…

» Mais la curiosité poussant quelques valets, ils se tinrent près de la chambre, à portée d'entendre ce qui s'y passait, et prêtèrent l'oreille avec attention. Ils n'entendirent d'abord que le bruit des

pas du sire Raoul, marchant çà et là en se promenant ; puis il s'arrêta tout-à-coup, et le silence profond qui se fit autour de lui, permit aux curieux de distinguer les paroles que prononçait une voix faible et confuse, toute semblable au souffle du vent dans les roseaux d'un étang.

» — Raoul ! Raoul ! disait la voix, tu dois être avec moi toujours ! tu seras avec moi toujours.

» Et, par trois fois, la voix répéta ces mots d'un ton monotone et triste.

» Le chevalier poussa un cri sourd qui effraya les serviteurs ; ils frappèrent à la porte, mais elle ne s'ouvrit pas. Alors les valets, de plus en plus inquiets, se hasardèrent à pénétrer dans la chambre par une issue rarement pratiquée, et au mépris des ordres de leur maître, qu'ils trouvèrent privé de force et de sentiment.

» Que s'était-il passé ? on l'ignore : le sire de Faverges ne permit aucune question sur ce sujet. Quoiqu'il en soit, cette nuit changea ses résolutions : il ne se maria pas en secondes noces, et partit bientôt pour un pays éloigné, d'où il n'est pas revenu.

» L'enfant d'Iselle succomba à son mal. Il était bien à présumer que sa pauvre mère n'apparaissait pas ainsi pour lui annoncer de longs jours sur la terre !

» C'est avec lui qu'a fini la lignée des barons de Faverges, auxquels appartenait Présilly ; et le château avait passé en d'autres mains, lorsque les troupes du roi de France Louis XI s'en emparèrent, et le ruinèrent. Dès-lors on ne l'a pas relevé ; et vous voyez ce qu'il en reste. »

FIN.

Élise

ÉLISE.

Croyez-vous que la femme adultère trouvera grâce devant Dieu ?

Il était tard ; les offices du soir étaient achevés, et l'obscurité régnait dans l'église des Bénédictins de ***. Cependant un grand nombre de personnes entouraient encore le confessionnal du père Anselme, attendant leur tour d'entretenir le saint homme. Un sacristain était déjà venu l'avertir que l'heure était avancée ; mais son zèle l'emportait sur la fatigue, et il continuait de remplir les fonctions de son ministère sans s'apercevoir de celle qu'il éprouvait. Toutefois, comme il lui était impossible d'entendre ce jour-là tout ce qui restait de pénitents, il se décida à les renvoyer au lendemain, et passa la tête hors du confessionnal pour les en prévenir.

« Écoutez-moi, mon père ! écoutez-moi ! » dit une voix timide et suppliante.

La personne qui parlait était une femme, jeune à ce qu'il paraissait ; sa figure, qu'elle tenait baissée, était entièrement cachée par un voile, et il fallait toute l'attention que lui prêtait le père Anselme pour saisir les paroles entrecoupées qu'elle prononçait.

« Il est bien tard, reprit le religieux ; cependant, si vous avez à me communiquer des choses importantes… »

En parlant ainsi, il se rassit, et la jeune dame s'agenouilla à ses pieds.

« Mon père ! mon père ! » répétait-elle avec des sanglots. Le religieux la rassura, l'encouragea.

« Mon père ! vous voyez une femme bien malheureuse et bien coupable !

— Les trésors de la miséricorde divine sont inépuisables ! parlez, mon enfant.

— Mon père ! je suis mariée depuis près de trois ans, quoique je n'en aie pas encore dix-neuf ; j'ai un enfant…

— Eh bien, ma fille ?

— Eh bien ! je vais tout abandonner ; j'aime…

— Un autre que votre mari ! ma fille ? un autre que celui qui reçut vos sermens à la face du ciel ? Ma fille ! ma chère fille !

— Demain, nous quittons tous deux la France pour ne jamais la revoir.

— Mon enfant ! vous n'exécuterez pas un semblable dessein ! Dieu, qui vous inspira de recourir à lui, vous soutiendra contre cette tentation ! Le crime que vous méditez vous épouvantera !

— Ainsi, point de pardon à espérer jamais ! dit la dame, d'un air sombre.

— À Dieu ne plaise que je calomnie la bonté du Tout-Puissant ! repartit le confesseur ; elle est sans bornes, et ne peut jamais nous manquer. Mais, c'est en considérant des intérêts purement humains que votre dessein est insensé ; l'exil, le mépris,

le remords, les regrets de l'amour maternel, et, plus que tout cela, les tourmens d'une conscience agitée, voilà les peines auxquelles vous vous condamnez ; et c'est sur le cœur faible et changeant d'un homme que vous comptez pour vous en consoler ? Pauvre créature abusée, revenez à vous !

— Hélas ! mon père ! que servent les conseils de la sagesse à qui n'a pas la force de les suivre ? Mon seul but, en venant ici, était de m'humilier devant Dieu et devant vous, d'implorer votre compassion et vos prières ; elles doivent être puissantes. Priez pour moi, mon père ! demandez que le châtiment de mon crime ne tombe que sur moi ; qu'il n'atteigne pas une créature innocente !... Ô ma fille !

— Il est trop vrai, Madame, reprit le père Anselme, il est trop vrai que votre fille portera la peine de votre faute ! l'iniquité des pères retombera sur les enfans ; Dieu l'a dit. Vous la privez peut-être, cette enfant chérie, du bonheur d'être mère à son tour, de se voir l'épouse honorée d'un honnête homme ! Lequel n'hésiterait pas à confier son sort à la fille de la coupable mère qui trahit tous ses devoirs ? Et déjà, maintenant, ne la privez-vous pas de la tendresse et de la protection si nécessaires à son jeune âge ? et n'est-il pas à craindre que votre époux, autorisé dans ses soupçons par la conduite que vous aurez tenue, ne voie dans cette enfant un témoin vivant de son déshonneur, et qu'il ne se venge, en l'abandonnant, de l'abandon où vous les aurez laissés l'un et l'autre ?

— Ma fille ! mon Eugénie ! je ne l'abandonnerai pas ; elle me suivra.

— Oui, pour partager votre ignominie, votre misère, peut-être !

— Mon père !

— Madame, je vous dois la vérité tout entière ! le dernier degré de l'opprobre et de la dégradation est souvent le terme de la route où vous vous engagez ; et la pente de cette route est rapide, et l'on arrive promptement au terme. Ayez pitié de vous, de votre enfant ! abandonnez un projet plus coupable qu'on ne peut vous le montrer ! »

La dame sanglotait, irrésolue et désolée.

Le religieux, continuant ses exhortations, lui demanda comment sa fuite était concertée. Profitant d'une courte absence de son mari, elle devait quitter sa maison avant le jour, sous prétexte de visiter une de ses parentes ; son amant l'attendait à quelques lieues de la ville, et c'était le lendemain qu'ils devaient se réunir pour ne plus se séparer.

« Oh ! jamais je ne pourrai résister à ses larmes, à son désespoir ! disait la dame.

— Évitez d'en être témoin, reprit le père Anselme ; placez, dès cet instant, entre votre séducteur et vous, une barrière insurmontable. Aujourd'hui il serait un peu tard ; mais demain, si vous y consentez, je vous conduirai dans un couvent où vous passerez le temps pendant lequel l'absence de votre mari vous laisse une dangereuse liberté. L'époque sainte où nous nous trouvons expliquera à ses yeux cette retraite ; mais s'il en concevait des soupçons, supportez-les, ma fille, en esprit de pénitence, et regardez la surveillance qu'il exercera sur vos actions, comme un préservatif contre de nouvelles chûtes. Je sais tout ce qu'il en coûte à la nature humaine pour vaincre ses penchans, et combien l'effort que je vous demande sera pénible et douloureux ! mais je sais

aussi de quelles consolations sont accompagnés les sacrifices faits au devoir ! Vous retrouverez dans l'estime du monde, l'amour de votre enfant, et dans la paix de votre âme, bien plus que vous n'aurez perdu ; et, s'il faut ici flatter votre égarement, en triomphant aujourd'hui de votre amour, vous laissez dans l'âme de celui qui vous est cher un aimable et doux souvenir qu'il conservera toujours. Au désespoir que lui causera votre courage, succédera bientôt l'admiration ; et vous vivrez dans sa pensée, parée de vertus autant que de grâces ! À vous-même, il ne vous est pas défendu de prier pour son bonheur, de souhaiter lui être réunie dans le séjour des amours innocentes et sans fin. Mais, si vous attendez tous deux que le dégoût et la satiété vous aient guéris de la passion qui vous semble aujourd'hui devoir être éternelle, de quel œil envisagerez-vous l'abîme où vous vous serez précipités pour la satisfaire ? qui vous consolera de votre ignominie, lorsque votre amant vous la reprochera, et vous reprochera en même temps la perte de ses belles années, de ses espérances de fortune et d'ambition, en maudissant la tendresse dont vous aurez payé la sienne ? Votre cœur se révolte à ce tableau ! eh ! mon enfant, l'expérience de tous les temps en démontre la vérité ! si l'on trouve quelquefois de la durée et du bonheur dans les fragiles attachemens de ce monde, c'est lorsque la nature et le devoir le commandent ; les autres traînent toujours après eux le malheur et le repentir.

Le religieux ajouta beaucoup d'exhortations qui touchèrent la jeune dame ; elle promit de se laisser guider par ses conseils ; et ils convinrent du moment où il la conduirait dans l'asile pieux qu'il lui avait choisi.

— À demain ! dit le père Anselme, en la quittant.

— À demain ! répéta la dame.

Le lendemain, dès le matin, il se rendit à sa maison ; mais elle en était partie avant le jour : sa funeste passion avait triomphé de son amour de mère, et des terreurs de sa conscience.

— Que Dieu la prenne en pitié ! dit tout bas religieux.

Pendant long-temps il pria, dans la solitude de son cloître, pour la malheureuse pécheresse égarée sur une mer d'écueils et de naufrages ; puis, d'autres misères, d'autres pécheurs effacèrent de son souvenir la femme adultère.

Les années s'écoulaient ; et le père Anselme, livré à ses pieux travaux, voyait diminuer les forces de son corps, mais non pas son zèle et sa charité. Un jour il fut mandé pour assister une pauvre voyageuse malade et affligée. Il se rendit sans perdre un instant dans le réduit qu'on lui avait désigné, et trouva une femme que ses traits altérés et sa maigreur faisaient paraître d'un âge avancé.

— Vous ne vous souvenez pas de m'avoir vue ? dit-elle au religieux.

— Ma mémoire est faible, répondit le père Anselme ; d'ailleurs, tant de personnes s'adressent à nous !

— Il y a dix ans que je m'y adressais aussi… ! reprit la voyageuse, je suis l'infortunée et coupable Élise de C…

Le père Anselme rappela un instant ses souvenirs.

— Ah ! oui, dit-il, cela est vrai. Hélas ! Madame, si l'on en croit les apparences, le ciel vous a sévèrement éprouvée ?

— Tous les malheurs que vous m'aviez prédits, et d'autres plus terribles encore, m'ont accablée ; j'ai souffert l'abandon, le mépris, la misère ! Ô Dieu ! et je ne meurs pas de honte et de désespoir !

— Bénissez-le plutôt, ma fille, bénissez-le, ce Dieu miséricordieux, d'avoir été jugée digne de souffrir en expiation de vos fautes ! c'est lorsque tout semble nous sourire au milieu de nos désordres, que nous devons trembler ! Mais parlez ! en quoi puis-je vous servir ?

— Voici ce que j'attends de votre inépuisable bonté. J'ai un enfant, vous le savez, une fille ; je voudrais la voir ! elle croit ma vie terminée ; on ne pouvait lui laisser soupçonner l'existence de sa mère qu'en l'instruisant de ses égaremens… Je ne demande pas à en être reconnue, nommée !… mais seulement la voir, reposer un instant sur elle mes regards. Vous mépriserez ma prière peut-être ; et les sentimens que j'ai trahis ne vous inspirent point d'intérêt ; cependant, je chéris ma fille, je l'ai toujours chérie ! à vous seul j'ai osé révéler ma présence dans ce lieu, et confier mon triste sort : prenez-en pitié ! il est affreux !

— Je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour l'adoucir, reprit le père Anselme ; je ne sais rien de ce qui concerne votre fille ; mais je puis prendre des informations à son sujet, et vous procurer la consolation que vous souhaitez.

Il prit en effet les renseignemens nécessaires, et sut que la jeune Eugénie de C… entendait la messe deux fois par semaine dans l'église des Bénédictins. Dès qu'il eut rapporté ces détails à Élise, il fut impossible de la retenir ; elle voulut, malgré sa faiblesse et sa maladie, se trouver dans l'église à l'heure où s'y trou-

vait sa fille. Une ample coiffure cachait ses traits ; mais cette précaution était bien inutile ! qui eût pu reconnaître alors en elle la belle Élise de C… ? Le père Anselme se tenait à peu de distance, afin de l'avertir lorsque sa fille paraîtrait ; mais elle la reconnut sans cela. Cette enfant, belle d'innocence et de jeunesse, retraçait à la malheureuse mère ce qu'elle avait été elle-même. Entraînée par un sentiment irrésistible, elle se rapprocha de la jeune personne, et fixa sur elle des yeux égarés. Eugénie, remarquant la singulière attention qu'elle excitait, se pressa contre la personne qui l'accompagnait avec une sorte d'effroi, en disant :

— Allons-nous-en, maman, cette étrangère me fait peur.

— Ô Dieu ! murmura Élise d'une voix sourde.

Elle s'appuya contre un pilier ; et quelques bonnes femmes, qui se trouvaient là, l'aidèrent à regagner son logement.

Peu de jours après, Eugénie, en revenant à la messe, remarqua, dans une chapelle retirée, un cercueil autour duquel on ne voyait personne. Le père Anselme récitait l'office des trépassés, et un petit garçon répondait seul. Lorsqu'il eut achevé, et qu'il se disposait à suivre le corps hors de l'église, il aperçut Eugénie.

« Priez, lui dit-il à demie voix, priez, Mademoiselle, pour la personne que renferme ce tombeau ; elle est bien abandonnée, vous le voyez ! »

La jeune fille s'agenouilla un instant auprès du cercueil, agita sur l'humble drap mortuaire qui le couvrait le rameau béni placé à côté, puis s'éloigna d'un air distrait.

Elle n'a jamais su pour qui, dans cet instant, ses prières avaient imploré le ciel ; et jamais le souvenir de ce cercueil aban-

donné n'a attristé sa pensée ; peut-être, même, ne s'y est-il jamais offert.

FIN.

Sophie D***

SOPHIE D***.

Le mariage est un état grave, austère même, que l'on ne doit embrasser qu'après de sérieuses réflexions. Ces vérités, si bien établies qu'elles en sont devenues des lieux communs, n'empêchent pas qu'il ne se fasse encore, de temps en temps, des mariages d'avarice, d'ambition, de caprice, de dépit : ce sont les tristes suites de l'un de ceux-ci que je veux raconter.

Il y avait à L..., en 1810, une jeune personne nommée Sophie D***, belle, riche, indépendante ; car ses parens l'avaient laissée orpheline en très-bas âge. Elle n'était cependant pas encore mariée à vingt-deux ans ; et les partis qui s'étaient offerts avaient tous été refusés, bien que fort avantageux pour la plupart. Cet éloignement pour un état assez apprécié des jeunes personnes en général, tenait peut-être au genre de vie brillant et dissipé qu'avait adopté Sophie, et au nombre incalculable de ses adorateurs ; l'enivrement de la vanité peut tenir lieu de tant d'autres biens ! Cependant l'un de ses parens, M. M..., avait à peu près la promesse d'obtenir sa main lorsqu'il reviendrait occuper en France l'emploi qu'il occupait dans l'une des provinces étrangères réunies pour lors à l'empire français. Elle ne l'aimait pas précisément, mais elle en faisait beaucoup d'estime. C'était un

homme distingué par son esprit, son caractère, sa fortune, et digne en tout de l'amour d'une honnête femme.

» Un peu avant l'époque fixée pour le retour de M. M..., le colonel Édouard S... fut présenté dans la société que voyait Sophie ; le colonel revenait chez lui achever la guérison d'une blessure fort grave qu'il avait reçue en Espagne, et dont il ne parlait jamais, bien qu'elle rappelât un trait de bravoure des plus brillans. Mais ses exploits, ses campagnes, ses blessures, rien de ce qui le concernait personnellement, n'étaient le sujet des conversations du colonel, surtout avec les femmes ; il ne leur parlait que d'elles, aux femmes ; et l'on a remarqué que c'était un assez bon moyen de les intéresser. Ce qui est certain, c'est que M. S. les intéressait beaucoup ; ses bonnes fortunes étaient nombreuses et constatées ; non pas cependant qu'il fallut voir en lui un de ces barbares séducteurs se faisant un jeu de déchirer des cœurs, de voir couler des larmes, dont les romanciers du xviii siècle ont épouvanté leurs lectrices, et dont les modèles existaient, dit-on, dans la société d'alors : c'était simplement un beau jeune homme à tête vive, à imagination vagabonde, s'exagérant toutes ses impressions, et les exagérant aux autres. Dès qu'une femme lui plaisait, il se persuadait l'adorer ; et tout naturellement il était avec elle ce que l'on est quand on adore, et tout naturellement il la trompait, parce que son illusion durait peu ; et, dès qu'elle était dissipée, s'il s'étonnait de l'avoir eue, s'affligeait de ses conséquences si elles causaient le malheur de quelqu'un, et ne refusait jamais à ses victimes une profonde pitié qui ne les consolait pas du tout.

» La brillante Sophie fut étonnée de ce qu'elle éprouva après sa première rencontre avec le colonel ; sa confiance en elle-même

n'était plus aussi entière, sa supériorité sur les autres femmes ne lui semblait plus aussi clairement prouvée, et elle redoutait des rivales. Cependant le bel Édouard l'avait particulièrement remarquée ; elle n'avait pas une seule fois changé de place sans le retrouver l'instant d'après à ses côtés ; elle n'avait pas prononcé un mot sans être attentivement écoutée ; ses yeux n'avaient pas rencontré une seule fois ceux d'Édouard sans les voir fixés sur elle avec une expression… ! Mais à quoi bon l'analyse d'un sentiment que tous le monde a éprouvé ? Sophie aima le colonel S…, s'en crut aimée, attendit tout son bonheur de son amour, se trompa ; et cela est arrivé à tant d'autres, qu'on risque fort de n'être pas neuf en insistant sur ces détails.

» Avec vingt ans, une beauté remarquable, quatre ou cinq cents mille francs de dot, on ne craint guère d'obstacles au mariage que l'on souhaite, surtout de la part de celui qu'on a choisi ; aussi notre héritière attendait-elle sans inquiétude que le colonel expliquât ses intentions, et, en attendant, elle jouissait avec délices du bonheur d'être l'objet de ses soins empressés, l'arbître de sa gaîté ou de sa tristesse : car un témoignage d'indifférence ou d'intérêt de sa part suffisait pour amener sur le visage d'Édouard l'expression d'une mélancolie profonde ou d'une vive satisfaction ; et ces différentes impressions, dont aucune n'était perdue pour Sophie, faisaient battre son cœur de mille sentimens, parmi lesquels il fallait peut-être compter la vanité.

» Les choses en étaient là, lorsque la baronne C… annonça son grand bal. Qui ne sait de quelle importance est un bal, dans la vie d'une jeune femme ? Et Dieu console toutes celles dont un de ces frivoles passe-temps a fixé le sort d'une manière triste et irrévocable ! Celui-là devait être magnifique ; et Sophie, qui sentait la

nécessité d'y paraître avec éclat, prit de grands soins pour y parvenir. Elle en prit trop peut-être ? sa toilette était trop riche, sa coiffure trop surchargée d'ornemens ; et un vague soupçon de tout cela lui donnait un air soucieux et mécontent qui ne contribuait pas à l'embellir. On assure que les grands capitaines, avant de donner une bataille décisive, sont toujours avertis par un pressentiment de l'issue qu'elle aura. Si la remarque n'est pas juste pour les chefs d'armées qui se préparent à un combat, elle l'est pour les jolies femmes qui se préparent à une fête : toutes, au moment d'une soirée décisive, ont le pressentiment de leurs revers ou de leurs triomphes. Sophie fut saisie d'une sorte d'effroi en entrant dans le salon de la baronne C.... Le colonel y était déjà, mais engagé dans une conversation si intéressante, qu'il ne l'aperçut que long-temps. après son arrivée. C'était avec la jeune Mélanie C... qu'il causait, la fille de la baronne. Seize ans, une coquetterie toute naïve, faisaient de Mélanie une petite personne fort séduisante ; sa beauté pouvait se contester, mais elle était si jeune, si fraîche, si ingénue ! Telle qu'elle était, elle occupa presque exclusivement le volage Édouard, qui la voyait pour la première fois ; et Sophie n'en obtint que quelques attentions forcées. Ce qu'elle souffrit pendant cette cruelle soirée ne peut se rendre ! l'amour-propre blessé ne causait pas seul sa peine, elle aimait véritablement l'ingrat qui l'abandonnait.

» Il ne me reverra que mariée ! se dit-elle ; et cette pensée de vengeance adoucit un peu l'amertume de son chagrin.

» Les parens dont Sophie habitait la maison n'étaient pas dans l'usage de contrarier sa volonté : elle les décida facilement à partir sur-le-champ pour la campagne, où elle voulait attendre le retour de M. M..., qui ne pouvait plus tarder que de peu de jours. À

son arrivée, elle lui proposa de célébrer leur mariage sans délai, et avant de retourner à la ville, afin d'éviter l'ennui des cérémonies. Quoique un peu surpris d'une détermination aussi promte, M. M… montra tout l'empressement que l'on devait attendre d'un amant fort épris ; et les personnes dont Sophie dépendait approuvaient trop son mariage, pour blâmer la précipitation que l'on mettait à le conclure. Il le fut donc en peu de temps, et Sophie ne reparut aux yeux du colonel que mariée. Elle n'avait pas trop mal calculé son effet sur l'esprit d'Édouard, dans cette circonstance : l'étonnement qu'il éprouva de sa brusque disparition et des suites qu'elle avait eues, ressemblait fort au dépit ; et lorsqu'il la revit dans son élégante parure de nouvelle mariée, qu'il remarqua le tendre empressement de M. M… auprès d'elle, il se crut malheureux et trahi.

» L'imprudente Sophie écouta ses plaintes et ses reproches… Le repos, l'honneur de la vie tiennent à si peu de chose, et on les expose si légèrement quelquefois !… C'est dans la maison où Sophie avait formé les nœuds qui la séparaient d'Édouard, que son mari la surprit seule avec lui. Beaucoup d'imprudences avaient précédé cette coupable entrevue, et c'était la jalousie et le soupçon qui ramenaient M. M… chez lui à une heure où l'on ne devait pas l'y attendre. Sophie s'évanouit en l'apercevant ; lui, sans faire d'éclat, indiqua en peu de mots au colonel le lieu où ils se rencontreraient le lendemain, puis il s'enferma dans son appartement, où sa femme essaya vainement de pénétrer.

» Quelle nuit ! quelle terrible nuit ! et quel bonheur, fût-il innocent, ne serait pas trop acheté par de semblables heures ! Elle veilla à la porte de son mari, jusqu'à ce qu'il sortît.

» — Henri ! s'écria-t-elle, en se prosternant à ses pieds, Henri ! »

» — Point de scène, Madame, dit froidement M. M… ; et, appelant deux domestiques de confiance, il leur ordonna de reconduire sa femme chez elle, et de l'y retenir jusqu'à son retour. Le colonel vint au rendez-vous avec beaucoup de répugnance et de chagrins ; il offrit à M. M… toutes les réparations en son pouvoir ; mais une seule convenait au mari outragé. Ils se battirent, et le malheur d'Édouard le rendit vainqueur. M. M… fut rapporté chez lui mourant ; cependant il put encore voir le désespoir de sa femme, et lui pardonner.

» Sophie quitta B…, où son aventure la rendait l'objet d'une curiosité malveillante. La même raison en fit partir Édouard, qui n'y revint pas de long-temps ; et, pendant son absence, un vieux parent, dont il espérait une riche succession, disposa de ses biens en faveur d'un second héritier. »

Ainsi la précipitation d'une jeune étourdie dans une affaire importante causait la mort d'un honnête homme, nuisait à la fortune d'un autre, et détruisait son propre bonheur. Si mademoiselle D… se fût moins hâtée de décider de son sort, Édouard peut-être serait revenu à elle ; ou bien, mieux éclairée sur le caractère du jeune homme, elle eût été moins facilement séduite par les regrets qu'il exprimait. Après cela, est-il bien certain que plus de réflexions, de précautions, auraient assuré le bonheur de son mariage ? On ne sait ; et de nombreux exemples prouvent que l'on ne saurait tout prévoir.

FIN.

Henry Boguet et son livre

Ce n'est pas au xiv ni au xv siècle que les procès pour cause de sorcellerie ont été le plus fréquens, mais au xvi et au commencement du xvii. « À cette époque, dit Walter Scott, dans son histoire de la Démonologie et de la Sorcellerie, la persécution contre les sorciers éclata en France avec un degré de fureur à peine concevable, et un nombre immense d'individus furent brûlés au milieu de ce peuple vif et léger. On peut se faire une idée des préventions extrêmes de leurs juges, d'après ce que dit un des inquisiteurs lui-même, Pierre de Lancre, conseiller au parlement de Bordeaux, chargé, avec le président Espaignel, de faire une enquête sur certains actes de sorcellerie qu'on prétendait avoir été commis dans le Labour et les environs, au pied des Pyrénées, vers le mois de mai 1619.

» Son histoire est la relation d'une guerre ouverte entre Satan d'un côté, et les commissaires du roi de l'autre, parce que, dit le conseiller de l'Ancre, avec un ton de satisfaction de soi-même, rien n'est plus propre à frapper de terreur le diable et tout son empire, qu'une commission armée de tels pleins pouvoirs.

» D'abord Satan s'efforça de fournir à ses vassaux traduits devant les juges des forces suffisantes pour soutenir les interrogatoires ; de sorte que si ces malheureux, dans un intervalle de tortures, tombaient dans un évanouissement, quand ils en sortaient pour être de nouveau appliqués à la question, ils déclaraient que cet état de profonde stupeur avait quelque chose du paradis, étant embelli, dit le juge, par la présence immédiate du diable, quoique, suivant toutes les probabilités, il tirât tous ses charmes d'une comparaison fort naturelle entre l'insensibilité de l'épuise-

ment et l'agonie préalable des tourmens les plus affreux. Les juges eurent soin que le diable n'obtînt que bien rarement l'avantage sur eux à cet égard, en refusant en général à leurs victimes tous intervalles de repos et de sommeil. »

Satan alors fermait la bouche des accusés et leur ôtait tous les moyens de se faire entendre, ce qui ne les empêchait pas d'être pendus ou brûlés, tant les juges étaient habiles et avisés ! Leurs luttes avec le malin esprit sont consignées dans le livre du président de Lancre, et rapportées en grande partie par Walter Scott. Il paraît, au reste, que l'avantage demeurait assez ordinairement aux commissaires armés de pleins pouvoirs, et que les rieurs furent bien rarement du côté du diable : « Il fut si honteux de ses défaites, qu'il cessa pendant trois ou quatre séances de paraître au sabbat, et qu'il s'y fit représenter par un démon de rang subalterne auquel personne n'accordait de confiance, etc. »

» Je n'ai pas le temps, ajoute Walter Scott, de détailler la manière ingénieuse dont le docte conseiller de Lancre explique pourquoi le district du Labour fut particulièrement exposé à être infecté de sorcières ; la principale raison paraît être que c'est un pays montagneux, stérile et frontière, où tous les hommes s'occupent de la pêche, et où toutes les femmes fument et portent des jupons courts. »

Ce président semblerait ne pouvoir pas rencontrer son pareil ; cependant j'en ai un à lui opposer, un de mes compatriotes (ce que je ne dis pas pour me vanter), Henry Boguet, grand-juge en la terre de Saint-Oyan du Joux, dicte Saint-Claude, au comté de Bourgogne, lequel jugeait en l'an de grâce 1602 et plusieurs années en ça.

Celui-ci, ennemi juré des sorciers, ainsi qu'il s'intitule, se flatte d'en avoir fait brûler douze ou quinze cents à sa part, mais non pas d'en avoir détruit la race. Elle se multipliait d'une manière fort alarmante, à ce qu'il paraît ; car Henri Boguet dit qu'il hait les sorciers, tant pour leurs abominations exécrables, que pour le nombre infini que l'on en voit surcroistre tous les jours, de façon qu'il semble que nous soyons des-jà au temps de l'Antechrist, puis qu'entre les marques que l'on donne de son arrivée, celle-ci est l'une des principales ; c'est à sçavoir que la sorcellerie sera lors en règne par tout le monde.

On serait tenté, d'après cela, de croire qu'excepté le juge, tout le monde était sorcier dans le pays qu'il habitait ; et cette opinion l'eût bien moins scandalisé que le doute contraire. C'est merveille, dit-il dans un autre endroit de sa préface, que nous voyons encore pour le jour d'huy des personnes, qui ne croyent point qu'il y ayt de sorciers ; j'estime, quant à moi, que ces gens-là scavent bien le contraire en leur ame, mais qu'à droit propos ils ne le veulent pas confesser

Je ne sçay si j'oseroy dire qu'il y a plus d'apparence qu'ils sont de la partie, qu'autrement ; et certes je ne doute point qu'il n'y en ayt, et croy qu'il fasche à quelques autres d'admettre les sorciers, pour ce que peut-estre ils en sont descendus. Cela est d'autant plus probable, que le père sorcier, si l'on en croit Henry Boguet, ne manque pas de faire son fils sorcier ; la mère, sa fille. Et voyla comme il appert que ce que l'on dit communément est bien véritable, sçavoir qu'il ne faut qu'un sorcier pour gaster toute une maison. Car c'est ainsi qu'il y avait jadis des familles en Afrique et en Italie qui faisoyent mourir les personnes en les regardant et

louant ; c'est ainsi encore que la lignée d'Antaeus, en Arcadie, se tournoit en loups, et par après reprenoit la figure d'hommes.

Cet exemple, ainsi que celui de Demenetus Parrasius, lequel, après avoir gousté des entrailles d'un enfant, fut converti en loup ; celui de Lycaon,

Qui s'esgare estonné, et hurle solitaire,
Sans qu'il puisse parler, selon qu'il vouloit faire ;

Le témoignage d'Homère, qui nous dit (traduction

d'Henry Boguet), comment

La sorcière Circé, par ses vers exécrables,
Changea les compagnons d'Ulysse misérables ;

Celui de Lucain et d'Apulée, qui confessent avoir été changés en ânes : tout cela suffit bien pour convaincre un homme raisonnable de la possibilité qu'ont les sorciers de prendre telle figure d'animaux qui leur convient. Mais Henry Boguet en a des preuves bien plus récentes ; en voici quelques-unes.

De nostre temps, raconte-t-il avec tout le sérieux dont il est capable, « un nommé Charcot, » du baillage de Gez, fut assailly nuictamment » en un bois par une multitude de chats ; » mais comme il eust faict le signe de la croix, » tout disparut. Et, de plus fraische mémoire, » un homme de cheval, passant sous le chasteau » de Joux, aperçut plusieurs chats sur un arbre. Il s'advance, et delasche une scopette qu'il portoit, et faict tomber de dessus l'arbre, au moyen du coup de scopette, » un demicin, auquel pendoyent plusieurs » clefs. Il prend le demicin et les clefs, et les » emporte au village. Estant descendu au logis, » il demande à disner. La maîtresse ne » se trouve point, non plus que

les clefs de la » cave ; il monstre le demicin et les clefs qu'il » portoit. L'hoste recogneut que c'étoit le demicin » et les clefs de sa femme, laquelle arrive » sur ces entre-faictes, estant blessée en » l'hanchedroite. Le mary la prent par rigueur ; » et elle confesse qu'elle venoit du sabbat, et » qu'elle y avait perdu son demicin et ses clefs, » après avoir receu un coup de scopette en » l'une des hanches. Pierre Gandillon, qui a » esté bruslé tout vif, estoit chargé de s'estre » mis en lièvre.

» En l'an 1521, l'on exécuta trois sorciers, Michel Udon, de Plane, qui est un petit village sur Poligny, Philibert Montot, et un nommé le Gros-Pierre, qui confessèrent qu'ils s'estoyent mis en loups, et qu'ils avoyent tué et mangé en ceste forme plusieurs personnes. Michel Udon, estant en loup, fut blessé par le sieur de la Chasnée, qui l'alla trouver en une cabane, où sa femme le pansait de sa playe ; mais il avait repris pour lors sa forme d'homme. L'on a veu de tout temps des tableaux de ces trois sorciers en l'église des Jacoppins de Pouligny, mesme que l'on les a rafraischys dès peu de jours en ça.

.

.

.

.

» Il y a environ trois ans que Benoist Bidel de Naizan, aagé de quinze à seize ans, monta sur un arbre pour cueillir quelques fruicts. Ayant laissé une sienne sœur moindre en aage que luy au pied de l'arbre, la fille fut assaillie par un loup, qui estoit sans queue. Le frère descend promptement de dessus l'arbre. Le loup

quitte la fille pour s'addresser au frère, et lui oste un cousteau qu'il portoit, duquel il le blessa au col. L'on accourut à l'aide du garçon, qui fut conduit et mené en la maison de son père, où il mourut de ses playes quelques jours après. Mais, pendant sa maladie, il déclara que le loup qui l'avoit blessé avoit les deux pattes devant, au-dedans en forme de mains d'homme, et que le dessus estoit couvert de poil. L'on a sceu du depuis que c'estoit Perrenette Gandillon qui l'avoit tué.

.

.

.

» Jeanne Perrin a semblablement déposé que Clauda Gaillard, avec laquelle elle passoit un bois, luy dict qu'elle avoit davantage d'aumosnes qu'elle, et sur ce se retira derrière un buisson, d'où Jeanne vit sortir tost après un loup sans queue, qui vint à l'entour d'elle, et luy fist telle peur qu'elle laissa cheoir ses aumosnes et s'enfuit après s'estre armée du signe de la croix, et adjouste que ce loup avoit les orteils des pieds derniers comme une personne. Il y a grande apparence que ce loup n'estoit autre que Clauda Gaillard.

» Ce que Gros-Jacques Bocquet, Françoise Secretain, Clauda Jamprost, Thievenne Paget, Pierre Gandillon et Georges Gandillon ont rapporté, aide beaucoup à nostre proposition, d'autant qu'ils ont dict que pour se mettre en loup ils se frottoyent premièrement d'une gresse, et puis Satan leur affubloit une peau de loup qui les couvroit par tout le corps ; ce faict, ils se mettoyent à quatre et courroyent parmy les champs, tantost après une per-

sonne et tantost après une beste, selon qu'ils étoyent guydez par leur appétit. »

Il serait curieux de savoir quel appétit les eût guidés pour courir après le président ?

« Davantage, continue-t-il, ils ont confessé qu'ils se lassaient à courir. Je suis souvenant que je demanday une fois à Clauda Jamprost comme elle pouvoit suivre les autres si dispostement qu'elle faisoit, et même lors qu'il luy falloit courir le contremont de quelques rochers, attendu qu'elle estoit boiteuse et de haut aage ; sur quoi elle me répondit qu'elle estoit portée par Satan. »

Et à propos de Satan, il faut que je transcrive encore une belle histoire qui me semble fournir un beau sujet de ballade ; mais peut-être l'a-t-elle déjà fourni. La voici telle que mon président la raconte :

» Je veux ici mettre par escrit, sur le subject que nous traittons, l'histoire estrange d'un de la religion prétendue reformée, qui a esté éxécuté à Nyon, il n'y a pas quinze mois. Celuy-cy retournant de Berne, se désespéroit pour ce que son frère, qu'il avoit unique, lui avoit faict perdre par procès la plus grand part de ses biens. Le diable s'apparoît à luy sous la figure d'un grand homme noir, et luy dict que s'il se vouloit bailler à luy, il luy feroit non-seulement r'avoir ses biens, mais feroit encore que tous ceux de son frère luy tomberoient en main, et luy déclare les moyens qu'il luy conviendroit tenir pour y parvenir. Voilà une boëtte, dict-il, dans laquelle il y a de la gresse ; prends-là, et t'en va à ton frère, le prier qu'il traicte avec toy pour une somme d'argent. Invite-le au disné ; mesle de cette gresse parmi son poutage, tu le verras mourir dans peu dejours ; et comme il a deux fils, tu leur

seras décerné pour tuteur. Tu envoyeras le plus aisné aux escoles, et retiendras le plus jeune en ta maison, au quel tu feras semblablement manger de ceste gresse ; et il mourra comme son père. Là-dessus, tu feras retourner le plus aisné, et t'en déferas comme du plus jeune. Et ainsi tu demeureras maistre de tous leurs biens et du tien encore, parce qu'ils ne délaisseront point de parens plus proches à leur succéder que toy. Le pauvre homme ayant ouy ce discours, et sçachant que celuy qui parloit à luy estoit le diable, refuse de prendre la boëtte et de se bailler à luy. Le diable l'importune, et luy dict pour une dernière fois : "Tiens, voilà la boëtte ; quand tu auras faict ce que je t'ay dict, tu te bailleras à moy ;" et puis posa ceste boëtte sur une pierre, et aussi tost disparut. Le pauvre homme ayant demeuré bien long-temps troublé en son esprit, print enfin la boëtte, et du depuis exécuta le conseil de Satan : si bien, qu'en moins de deux ans il fist mourir son frère et ses deux neveux, aux quels par ce moyen il succéda entièrement. Mais il ne jouyt pas long-temps du bien, parce que Satan luy joüa un trait de son mestier. D'autant que tost après il commença de le solliciter pour se bailler à luy ; et, comme il n'en vouloit rien faire, il le tourmenta et battit tant, que les plaintes en vindrent aux voisins et à la justice. Sur quoy il fust saisy, et sur sa confession exécuté. Ceste histoire nous apprent, entre autres choses, comme le diable fournit de gresses et oignemens aux siens pour faire mourir les personnes. »

Il leur fournit bien d'autres moyens encore ! Ne sait-on pas qu'en blessant et tourmentant une image de cire faite à l'image des personnes, on les fait languir et mourir ? et si vous en doutez, le président Boguet vous citera non seulement l'exemple de Charles IX, roi de France, et de Duffus, roi d'Écosse, mais celui de Méléagre qui fust bruslé à mesure que la sorcière Althea fesoit

brusler la souche fatale ; celui de Médée qui usoit de ceste practique, au tesmoignage d'Ovide :

Charmeresse elle faict des images de cire,
Qu'a millions de traits au cœur elle martyre.

Le personnage atrocement comique de ce juge, lettré entre tous, s'appuyant sur l'autorité d'Homère, de Virgile et d'Ovide, pour faire brûler vives de pauvres paysannes à moitié idiotes, me paraît bien bon à mettre en scène, et si j'avais fait un roman de mon historiette du Juif, il y aurait figuré ; mais je n'ai ni le courage ni surtout le talent de faire un roman partant, voilà mon juge au service de qui voudra l'employer.

Marguerite de France

Marguerite de France, comtesse de Flandres, de Nevers, d'Artois, de Bourgogne, et dame de Salins, était fille de Philippe-le-Long et de Jeanne de Bourgogne, l'une de ces trois princesses bourguignones auxquelles les chroniqueurs et les faiseurs de drames ont supposé de si aimables passe-temps. Elle épousa Louis II, comte de Flandres ; et il n'y hat doubte, dit mon auteur favori, Gollut, que dame Marguerite n'haist estée mariée avec un prince qui hat esté l'un des plus puissans de la Gaule. Mais l'on peut douter qu'il en ait été le plus habile et le plus juste, car ses sujets furent sans cesse en révolte contre lui, et eurent presque toujours l'avantage.

En l'an 1325 principalement, ceux de Bruges estant révoltés, le vindrent assaillir à Courtray (et haïant ceux de la ville pour eux, à cause que le comte havoit faict mettre le feu en leurs fauxbourgs),

tuèrent 24 chevaliers, et prindrent six de ses principaux gentilshommes, qu'ils feirent décapiter. Quant à lui, il fut logé en prison pour seize sepmaines, dedans les hasles de Bruges. Le roi de France, Charles-le-Bel, l'aida à recouvrer sa liberté et à châtier les mutins ; mais, de rechef, la populace tumultuat en l'an 1327, et feit mille cruautés et insolences contre les nobles. En l'an 1337, le comte fut contrainct, à coups d'espée, de fuir à Malain, puis de là passer en France avec sa femme et son fils.

En 1338, ce furent les Gantois qui le campèrent dedans le chasteau de la Pierre, et le contraignirent de consentir au rappel de ban pour plusieurs bannis séditieux. En la même année, ceux de Dixmude le voulurent trahir aux Brugelins, aux quels ils havoient mandé qu'ils leur livreroient s'ils vouloient. Mais le comte en estant adverty, et que les séditieux le feroient mourir, sortit de la ville, forçant et rompant les portes qui luy havoient estées ferrées.

Tout cela, pour le dire en passant, laisserait supposer que la révolte des sujets contre leurs princes n'est pas d'aussi fraîche date, ni le bon vieux temps d'aussi bon exemple que d'aucuns semblent le croire.

Le comte de Flandres, sans cesse éloigné de ses états, d'où ses sujets le forçaient à chaque instant de fuir, se trouvait en France lors de la bataille de Crécy ; il y combattit et y fut tué : finissant par sa mort, peu heureuse, sa principauté et sa vie pleine de calamités et de misères ; et cela continuat encor en la personne de son fils. Le fils, en effet, ne fut ni plus sage, ni plus heureux que son père ; au contraire, les révoltes furent plus fréquentes et plus violentes sous sa domination que sous celle de son prédécesseur. Ce prince, nommé Louis de Malain, du lieu de sa naissance,

compte au nombre des princes de Bourgogne, mais il y exerça peu d'autorité ; Marguerite, sa mère, ne lui en laissa aucune pendant sa vie, et il lui survécut peu. Elle-même, la princesse Marguerite, occasionna bien aussi quelques troubles dans la Franche-Comté, avant d'en être paisible souveraine. La reine Jeanne, sa mère, avait donné à l'aînée de ses filles, mariée au duc de Bourgogne, Eudes IV, le comté de Bourgogne ; cet arrangement réunissait sous la même domination le duché et le comté de Bourgogne, séparés depuis le partage des petits-fils de Charlemagne, et assurait peut-être le repos des peuples, en augmentant la puissance des souverains. Mais les deux sœurs de la duchesse de Bourgogne, dont l'une avait épousé le comte de Flandres, et l'autre le dauphin de Vienne, réclamèrent une part dans la succession de leur mère, et appuyèrent leurs réclamations d'un appareil de guerre ; mais ces démonstrations n'eurent pas d'abord de suites sérieuses. La situation des deux princes, maris des héritières, les rendit faciles à entrer en accommodement : le comte de Flandres avait assez à faire à se défendre contre ses sujets ; et le dauphin était engagé dans une guerre qui occupait toutes ses forces. La mort le surprit, d'ailleurs, ainsi que son beau-frère, dans un âge peu avancé ; il fut tué à l'attaque d'un château appartenant au comte de Savoie, son ennemi. Ce malheur, si l'on en croit Gollut, fut la punition d'un vice qui souilloit et corrompoit les grandes vertus du dauphin, et que le naïf auteur qualifie un peu crûment.

Voici ce qu'il conte à cette occasion :

« Ce prince haïant prié Jean de Boëme de luy donner secours contre les Savoïens, et estant, le roy, prest de dépescher son fils Charles avec nombre de gens, il advint que ce jeune prince

Charles veit en songe qu'un personnage de divin aspect faisoit empoigner un beau et grand home, qu'il feit élever en ault, puis dévestir et détrancher. De quoy haïant esté esmerveillé, demandat la cause de ce chastoy ; lors il luy fut respondu que c'estoit le dauphin de Viennois que l'on punissoit ainsi, pour ce que il souilloit les mariages d'autruy.

Deux jours après, les nouvelles furent apportées au roy de la mort du dauphin, qui remplirent la court d'esbaïssement, pour ce que le jugement très-juste de Dieu havoit esté découvert miraculeusement au prince Charles, et que le songe havoit esté seurement vérifié. »

C'est le père ou le grand-père de ce dauphin, Humbert II, qui, ayant perdu tous ses enfans, se fit Dominicain, et donna le Dauphiné à la France sous la condition que le fils aîné du roi porterait le titre de dauphin.

Les deux princesses, après la mort de leurs maris, renouvelèrent leurs réclamations, soit qu'elles jugeassent l'occasion favorable, soit que le duc n'eût pas tenu ses engagemens à leur égard. Les seigneurs du pays, importunés de l'autorité du duc, embrassèrent leur querelle ; et il s'en suivit une guerre toute poétique, comme elles étaient avant l'invention de la poudre à canon, mais qui n'en fut pas moins désastreuse pour le pays. Les seigneurs envoyèrent défier le duc à Beaune, où il se trouvait alors avec sa femme et son beau-frère le roi de France ; et, pendant ce temps, ils se jetèrent à l'improviste sur Salins et Pontarlier qu'ils brûlèrent. Plusieurs châteaux furent aussi détruits pendant cette guerre, et l'on ne parle ni des hameaux, ni des chaumières. Besançon, ville impériale alors, se déclara pour les barons ; et la bataille décisive qui termina la guerre se donna près de cette ville,

dans un lieu appelé depuis Malecombe. On y trouvait encore, en 1618, époque où Chiflet écrivait, des épées, des casques et des débris d'armures.

Hors d'état de résister aux armes du duc, après cette défaite, les seigneurs traitèrent de la paix, et Philippe de Valois, roi de France, en régla les conditions. Celle qui leur parut la plus dure, fut qu'ils se rendraient dans les prisons du duc, et qu'ils y demeureraient tant qu'il plairait au roi. Quelques-uns s'y soumirent cependant ; mais il fut observé que tout aussi tost que le duc les heust entre ses mains, il les conduisit luy mesme en la maison de l'archevesque. Puis Jean de Châlons fut remis en la jouissance de ses mille livres de rente, et fut faicte promesse de l'accomplissement des choses promises aux princesses dames Marguerite et Ysabeau ; et finalement les barons asseurèrent de suivre les guerres de France et d'Angleterre, ainsi que faisoient désia plusieurs autres gentils-hommes de la Franche-Comté. « Rien ne fut oublié dans cet accommodement, dit l'auteur des Recherches sur Salins, que l'obligation d'indemniser de leurs pertes les villes et les bourgs incendiés et dévastés. » Depuis cette époque, les titres de comtesse de Bourgogne et de dame de Salins ne furent plus contestés à Marguerite ; et elle fut mise en possession d'une grande partie de la Franche-Comté, qu'elle gouverna fort sagement. Mais le plus beau et sainct faict que ceste dame exequutat pour le proffit de ses subjects, fut quand, à la requeste des estats (mais principalement des gens ecclésiastiques), il fut ordonné et commendé aux Juifs de vuider le pays, et mesmement la ville de Salins.

Le gouvernement de Marguerite fut assez paisible jusqu'à la mort de Philippe de Rouvres, petit-fils d'Eudes IV, et dont le

père, nommé aussi Philippe, avait été tué à la guerre. Ce jeune prince, qui mourut à dix-sept ans, ne laissa point d'enfans. Le roi Jean, qui avait épousé sa mère après son veuvage, se prétendit héritier du duché de Bourgogne, et le donna à son quatrième fils, Philippe-le-Hardi. Celui-ci voulut y joindre la Franche-Comté ; mais la comtesse fit valoir ses droits, et fut encore appuyée par la noblesse du pays. Après neuf ans de guerres, Philippe-le-Hardi épousa Marguerite de Flandres, fille de Louis de Malain, et petite-fille de Marguerite de France et son héritière. "Ce fut un mariage heureux pour la France, par ce que l'Anglois ne meit le pied en la Gaule si ferme, comme il l'heut faict si les pays qui dépendoient de ceste alliance luy fussent demeurés ; car il faut confesser que les forces et vaillances des François, ou la prudence de leurs chefs, n'hont rechassé ces insulaires jusques dedans leurs isles, ny contrainct d'abandonner leurs conquestes et leurs anciens droicts. Mais cela seulement leur hat faict quitter leur prinse, de ce que les peuples de la Gaule belgique ne se sont jamais peu tenir volontairement en l'obeïssance d'Angleterre, haïans tousiours préféré l'ancienne et l'agréable puissance de leurs rois à ces estrangers de divers humeurs et de naturel trop superbe."

Cette alliance, qui réunissait sous la domination de Philippe les deux Bourgognes, la Flandres, l'Artois, le Nivernais, etc., le rendait l'un des plus puissans princes de l'Europe. Son beau-père, Louis de Malain, s'y montra long-temps opposé ; il avait promis sa fille au duc d'Yorck, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peines que sa mère le décida à rompre ses engagemens envers le roi d'Angleterre. Elle employa, pour réussir, toute son autorité de mère et son adresse de femme, meslant quelques paroles aigres et de reprouches, mais beaucoup plus de larmes et de prières.

Les intérêts de la maison de France, dont elle sortait, étaient chers à Marguerite, et elle portait une affection particulière à Philippe, de la vertu roiale duquel elle se monstroit fort passionée. Les qualités de Philippe étaient en effet de celles qui séduisent les femmes, quel soit leur âge la bravoure, la grandeur d'âme et la libéralité. Il porta même cette dernière vertu un peu loin, puisque, malgré ses immenses revenus, il mourut chargé de dettes ; et que sa veuve renonça à sa succession pour ne pas les payer, formalité qui consistait à placer sur le cercueil du mari mort sa ceinture, sa bourse et ses clés. Le duc de Bourgogne avait participé à la régence du royaume de France pendant la minorité de son neveu Charles VI, et y avait été long-temps en grande autorité. Par conséquent, l'on se peut esmerveiller de ce que ses debtes se treuvèrent si grandes, que la duchesse sa vefve heut peur d'y participer. De quoy nous pouvons croire que, en la conduicte du roiaume, il heut les mains fort continentes et sans avarice.

Philippe-le-Hardi, tige des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, eut pour successeur son fils, Jean-sans-Peur, dont le fils, Philippe-le-Bon, légua sa puissance et ses vastes domaines à son fils, Charles-le-Téméraire. La fille unique de ce dernier, Marie de Bourgogne, épousa un archiduc d'Autriche, et porta son riche héritage dans cette maison. Le fils de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, nommé Philippe, épousa l'héritière du royaume d'Espagne. Ils eurent pour fils Charles-Quint, dont on n'envahissait pas trop les héritages, comme chacun sait ! La Franche-Comté resta donc sous la domination des rois d'Espagne descendans de ce prince, jusqu'à l'année 1680, où Louis XIV s'en empara. Dès-lors elle est demeurée française.

Chateau-Chalons

« L'abbaye de Château-Châlons est, dit Dunod, située entre Poligny et Lons-le-Saulnier, sur l'extrémité d'une haute montagne qui produit, dans sa pente et dans ses vallons, du vin exquis ; de laquelle on a, sur la Bresse et du côté de Lons-le-Saulnier, une belle vue, et dont l'avenue étoit défendue par un fort château. »

Dunod ajoute que des actes du ix siècle prouvent que le château avait été bâti par Charlemagne, réputé bienfaiteur du monastère, et que les dames faisaient chaque année un service pour le repos de son âme, le jour anniversaire de sa mort. Cette circonstance me semble touchante ; j'aime ces pauvres femmes priant, dans un petit coin du monde bien ignoré, pour le repos de l'âme du conquérant qui fit trembler le monde.

« L'on entre d'abord, continue Dunod, dans un grand vestibule, dont la voûte est soutenue par de gros piliers à demi engagés dans les murs, et ornés de neuf colonnes avec leurs bases et leurs chapiteaux, sur lesquels les arcs des voûtes prennent naissance. C'est dans ce vestibule qu'on donnoit la sépulture aux religieuses, avant l'usage d'inhumer dans les églises, et il est du temps de la fondation.

» Le portail de l'église est à côté, entre deux piliers qui soutiennent la voûte. L'on voit, sur le ceintre de la porte, un quadre ovale dans lequel est Jésus-Christ assis, élevant une de ses mains, comme pour donner la bénédiction, et tenant de l'autre un livre ouvert et appuyé sur ses genoux. Aux côtés de ce quadre sont les hiéroglyphes des quatre évangélistes, et au bas un homme et une femme prosternés. Toutes ces figures sont en bas-reliefs.

» Sur les bases des colonnes qui ornent les deux piliers de l'entrée, sont huit statues un peu plates, hautes de cinq pieds et demi, et d'une seule pierre avec chaque colonne. La première de ces figures, qui est auprès de la porte à droite en entrant, représente Saint-Pierre qui tient deux clés. La seconde a une barbe longue et pointue, et tient un livre ; c'est celle de saint Paul. La troisième a un manteau brodé fait comme une chappe, une couronne à la tête qui a été ornée de trèfles, et porte devant la poitrine un livre ouvert, fait comme on représente les tables de la loi de Moïse ; elle paroît être d'un homme de 40 à 50 ans, et a une barbe épaisse et ronde. La quatrième est vêtue d'un manteau, et porte une couronne comme la précédente dont les trèfles sont encore entiers ; c'est celle d'un jeune homme sans barbe, qui tient un rouleau à demi déplié.

La première figure du côté gauche représente un jeune homme à cheveux courts, revêtu d'une chasuble à l'antique qui descend fort bas, et qui n'est pas échancrée comme les nôtres. La seconde est celle d'un autre jeune homme, aussi à cheveux courts, revêtu d'une dalmatique. Ces deux statues tiennent chacune un livre, et la seconde porte une palme à la main droite. La troisième représente une femme qui tient un citron ou un autre fruit semblable ; elle est revêtue d'un manteau en forme de chappe ; le visage est emporté, mais l'on voit encore par-derrière qu'elle portoit une espèce de diadême. La quatrième est celle d'un homme de quarante ans, qui a la barbe fourchue et épaisse ; il est habillé d'une chlamide, et tient devant sa poitrine le portail d'un édifice.

» Pour connaître ces figures, il faut se souvenir que l'abbaye de Château-Châlons a été fondée dans le vii siècle, par Robert Pa-

trice et Eusébia sa femme ; que son église a été consacrée avec grand appareil par saint Léger, évêque d'Autun, et que ce saint prélat était probablement parent des fon» dateurs, puisqu'il faisoit cette consécration dans un diocèse étranger.

Les deux figures prosternées devant Jésus-Christ, dans le ceintre de la porte, représentent les fondateurs Norbert et Eusébia. L'église a été dédiée à la Sainte-Vierge et à saint Pierre ; c'est pourquoi l'on voit la figure de saint Pierre la première de toutes, et ensuite celle de saint Paul : soit que l'église lui ait d'abord été aussi dédiée, soit parce qu'on met ordinairement saint Pierre et saint Paul ensemble. Le prêtre et le diacre qui sont vis-à-vis, et représentés jeunes, sont saint Jean l'évangeliste et saint Étienne. La figure qui porte un édifice est celle de Norbert, fondateur. Celle qui est vis-à-vis représente Childéric second, sous lequel l'abbaye de Château-Châlons fut fondée. La figure de la femme qui touche le fondateur est aussi celle d'une reine, car elle a un manteau royal et un diadême. Je crois qu'elle représente sainte Baltide, qui avoit appelé saint Léger à la cour pendant qu'elle étoit régente du royaume sous Clotaire III, l'aîné de ses fils. Elle avoit fait de grandes libéralités aux monastères du royaume, particulièrement à celui de Luxeul, dans le comté de Bourgogne, et elle favorisoit les établissemens de couvens de religieuses ; car elle est regardée comme fondatrice de ce» lui de Chelles, où elle se retira en 665, et mourut vingt ans après.

La statue qui est vis-à-vis de sainte Bathilde, et qui paroît être d'un roi de quarante à cinquante ans, doit être celle de Clotaire second, bisaïeul de Childéric second, etc.

.

.

.

.

» Les têtes de toutes les figures dont on a parlé sont bien faites, et ont un air de physionomie qui me persuade qu'elles ressembloient fort aux personnes qu'elles représentent. Elles sont, au reste, taillées grossièrement et sans proportions.

» Il ne reste plus que le portail de l'ancienne église de Château-Châlons. Celle qu'on y voit à présent me paroît être du xi siècle, parce qu'elle est de même structure et modèle que l'église du prieuré de Vaux, qui est de ce siècle, et dans le voisinage. Madame de Vatteville, dernière abbesse, l'a fait orner et réparer, en sorte qu'elle est propre et belle ; mais pour mettre le chœur à niveau de la nef, on a détruit une chapelle souterraine qui étoit dessous ce chœur, et probablement du temps de la fondation. »

Voilà ce qu'était l'abbaye de Château-Châlons en 1734, époque où Dunod la visita, et ce qu'elle était encore en 1789, sauf les réparations et embellissemens de mesdames les abbesses. Le château était détruit, et il n'en restait pas beaucoup plus qu'il n'en reste aujourd'hui, c'est-à-dire quelques pans de vieux murs placés ça et là, à travers lesquels croissent des arbres et des bruyères. L'abbaye fut démolie à la révolution, et ses ruines ont subsisté quelques années encore après ; mais elles ont disparu entièrement. Le temps, les fureurs populaires laissent des vestiges de ce qu'ils détruisent, mais les entrepreneurs, les spéculateurs, les utiliseurs ne laissent rien après eux. On a vendu les matériaux de l'abbaye, bâti sur le terrain qu'elle occupait, et, bref, on

n'en reconnaît plus la place. Le village a beaucoup perdu de sa physionomie ancienne et pittoresque ; par la destruction du vieux monument, on est tout près de s'étonner maintenant qu'on soit allé percher là-haut des maisonnettes. Les sites agrestes où étaient placés la plupart des monastères de Franche-Comté, et où se trouvent aujourd'hui les villes et les villages qu'ils ont fondés, avaient d'abord servi de retraites à des solitaires voués à toutes les austérités de la vie cénobitique, comme disent les théologiens. Saint Lothain, qui vivait au v siècle, se retira dans une solitude, où il établit une communauté de religieux ; et cette solitude est devenue un beau et riche village. La ville de Saint-Claude eut pour premier habitant saint Romain, qui ne trouva pas dans la contrée un désert plus triste et plus sauvage que le lieu où elle est placée.

« Romain et Lupicin étaient frères, et d'une bonne famille d'Isernore, lieu de la province séquanoise distingué, dans le temps du paganisme, par un temple fameux dédié à Mercure, et par une fabrique de monnoie sous les rois de la première race. Romain ne se donna pas à l'étude des lettres, mais il s'apliqua tout entier, dès sa jeunesse, à celle des vertus chrétiennes. Il apprit les principes de la vie cénobitique à Lyon, au monastère d'Ainay, sous l'abbé Sabin, et résolut de la pratiquer. Il entra, à l'âge de 35 ans, dans un désert du Mont-Jura, éloigné d'Isernore de huit lieues, dans un terrain peu étendu, entre de hautes montagnes et d'affreux rochers, au confluent de deux petites rivières, appelées l'Alière et la Bienne, qui lui avaient fait donner le nom de Condat, etc.

.

.

.

.

» Il y vécut plusieurs années des fruits que la terre produisoit d'elle-même, et de ce qu'il y fesoit croître du travail de ses mains. Lupicin, son frère puîné, étoit resté dans le siècle, et s'étoit marié pour obéir à ses parents. Mais, ayant perdu son épouse, il quitta le monde pour venir joindre Romain dans le désert. »

La réputation de sainteté des deux frères leur attira bientôt des disciples et des compagnons. Le nombre en devint si considérable, qu'on fut obligé de bâtir un monastère à Condat, et d'en bâtir un second peu après à Laucone, à deux lieues de Condat.

« Nos saints avoient laissé dans le siècle une sœur. Elle les vint trouver avec une nombreuse suite de veuves et de filles, qui avoient la plupart leurs enfants ou leurs frères dans les monastères de Condat et de Laucone, et qui étoient résolues de vivre, à leur exemple, dans la solitude et dans la pratique de la vie régulière. Romain et Lupicin leur assignèrent une place apellée Baume, à deux lieues de Condat et à une lieue de Laucone, où elles formèrent une communauté sous la direction de nos saints abbés, et la conduite de leur sœur, etc. »

.

.

.

.

Les austérités n'épouvantaient pas les femmes de ce temps, apparemment, car il y eut bientôt à Baume plus de cent reli-

gieuses qui vivaient dans une si grande retraite, qu'on ne les voyait plus du moment où elles étaient entrées dans le monastère jusqu'à celui où on les exposaient mortes ; et que leurs frères et leurs enfans, qui étaient à côté d'elles dans les monastères de Condat et de Laucone, n'en entendaient jamais parler.

« Romain mourut à Condat, environ l'an 460, à l'âge de soixante et dix ans. Son corps fut porté à Baume, à la prière de sa sœur, et inhumé dans le cimetière des religieuses, qui étoit sur une petite élévation, où l'on bâtit bientôt après une église qui porte le nom du saint abbé. »

Le monastère prit aussi ce nom, ainsi que le village qui se forma auprès de lui ; le village l'a conservé, et se nomme Saint-Romain-de-Roche.

Lupicin, frère de Romain, qui fut abbé de Condat après lui, fut enterré à Laucone, aujourd'hui Saint-Lupicin.

Si la foi n'a pas transporté les montagnes de la Franche-Comté, elle les a peuplées et fertilisées. Quelquefois, de pauvres moines, fuyant devant les hordes barbares qui ravageaient l'Europe, apportaient de bien loin des reliques révérées qu'ils avaient arrachées à la profanation, au péril de leur vie, et les venaient cacher dans quelque endroit escarpé et désert, qui ne tardait pas ensuite à réunir un grand nombre d'habitans.

« Nous apprenons de Glaber, dit Dunod, que les religieux de Glanfeüil, fuyant les Normands, emportèrent les reliques de saint Maur, leur fondateur ; qu'ils vinrent à Saint-Savin-de-Poitiers, de là à Saint-Martin d'Autun, et, enfin, dans notre abbaye de Baume.

.

.

.

.

» Ils confièrent à Audon, comte en Bourgogne, à l'orient de la Saône, et qui vivoit dans le ixe siècle, le corps de leur saint patriarche, pour qu'il le déposât dans quelqu'un de ses châteaux où il fut en sûreté.

» Audon le mit dans un lieu élevé auprès de Lons-le-Saulnier, d'où l'on pouvoit découvrir de fort loin tous ceux qui venoient du côté de la Saône, et de là se retirer au besoin en des postes inaccessibles de la haute-montagne. Ce lieu porte encore le nom de Saint-Maur. ».

.

.

.

.

Condat prit le nom de Saint-Ouyon, son troisième abbé, qui y fut enterré, puis ensuite celui de Saint-Claude, d'un autre saint dont les restes y furent découverts au xii siècle.

« Cette ville (Saint-Claude), qui est assez grande et fort jolie, a commencé au milieu du vi siècle, sous saint Olympe, sixième abbé ; car l'ancienne chronique porte qu'il permit aux séculiers de venir habiter à Condat, et qu'il leur donna des terres, sous réserve d'un cens et du domaine direct, etc. »

.

.

.

» Les abbés ont accordé la justice de police au conseil des bourgeois de Saint-Claude, et plusieurs autres droits et priviléges, dont ils avoient coutume de promettre l'observation lorsqu'ils se faisaient instituer. »

Ainsi, des hommes retirés au désert, pour méditer et pour prier, se sont trouvés, sans le vouloir, fondateurs et législateurs ; et ce qu'ils ont fondé, il y a un peu plus de mille ans, dure encore, et leurs lois se sont observées pendant des siècles et ne sont pas entièrement oubliées. La sagesse humaine procède bien autrement ! elle médite ses entreprises, en calcule les chances, en prévoit les résultats ; elle assemble de grandes forces, prend des mesures prudentes, et puis elle va fonder des établissemens aux Indes, faire la guerre en Russie ; que sais-je ? Quant aux lois, les habiles ne manquent pas pour les faire ils se rassemblent par centaines, non dans des cavernes, mais dans de belles et vastes salles ornées de marbres et de peintures ; et là, ils font des lois où, certes, la discussion, l'argumentation, la prévision ne manquent pas ! Si, cependant, toutes ces œuvres avaient moins de force et de durée que celles des anachorètes dont il vient d'être question, ne serait-on pas tenté de dire, en parodiant la dame qui ne trouvait de vrai que les romans, qu'il n'y a de sage et de puissant que la folie, ou ce que les hommes nomment de ce nom ? Ces remarques pourraient peut-être suggérer quelques réflexions ?... on en pourrait tirer de certaines conséquences ?... Mais dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, ce serait un bon

moyen de se faire rire au nez ! D'ailleurs, qu'est-ce que je puis comprendre à tout cela, moi ? Revenons à mes abbayes. Celle de Beaume-les-Dames, auprès de Besançon, a une origine fort merveilleuse ; elle fut détruite par Attila, lorsqu'il ravagea le pays en 451, ce qui reporte sa première fondation à un temps passablement reculé ! Un comte Garnier, qui mourut en 603, le rebâtit ; il y fut inhumé, et voici l'aventure que retraçaient les bas-reliefs de son tombeau :

« Gontran chassant dans une forêt, et se trouvant accablé de sommeil, s'arrêta, dormit au bord d'un ruisseau, sur les genoux d'un de ses courtisans qui étoit resté seul avec lui (ce courtisan étoit le comte Garnier). Pendant qu'il reposoit (le roi), il sortit de sa bouche un reptile qui parut vouloir passer le ruisseau ; mais, ne pouvant le faire sans secours, le courtisan tira son épée, la posa sur le ruisseau, et le reptile s'en servit comme d'un pont pour le traverser et aller dans une caverne voisine ; d'où étant retourné (le roi dormant toujours), le courtisan donna au reptile la même facilité pour repasser et rentrer, comme il fit, dans la bouche de Gontran. Le roi, d'abord, après son réveil, raconta qu'il avoit vu en songe un grand fleuve sur lequel était un pont de fer ; qu'il avoit passé sur ce pont pour entrer dans une caverne qui étoit à l'autre bord du fleuve, et qu'il y avait trouvé un trésor. Le courtisan lui fit part, de son côté, de ce qu'il avoit vu ; et le roi ayant fait chercher dans la caverne, on y trouva en effet un trésor qui a servi à fonder, ou, tout au moins, à enrichir le monastère, etc. »

.

.

.

.

Il y a de graves et maussades auteurs qui contestent la vérité de cette histoire, notamment Dunod, tout en la rapportant ; mais pourquoi ne pas croire le plus beau, quand on a le choix ? Le merveilleux ! je le regrette ; et il est aussi par trop passé de mode ! On l'a banni des croyances, des espérances, des sentimens ; on n'a plus d'admirations sans bornes, de passions éternelles, même en aperçu ; on n'attend plus de bonheur parfait nulle part... Ah ! les gens qui sont aujourd'hui dans ce monde, doivent s'affliger en conséquence lorsqu'ils le quittent, ils y sont bien positivement !

J'ai dit que les premiers habitans des montagnes de la Franche-Comté avaient été des anachorètes pratiquant les plus rudes austérités de la pénitence ; leurs successeurs n'ont pas beaucoup adouci la sévérité de leurs habitudes. Voici quelques détails sur la manière de vivre des habitans d'une partie des hautes montagnes du Jura, tirés d'un livre peu connu, mais fort exact dans ses récits :

« Très souvent, l'hiver, la neige s'élève aussi haut que les toits ; les portes des habitations demeurent scellées pendant plusieurs mois, et c'est par la cheminée que l'on sort (la cheminée se trouve au milieu de la chambre ; c'est une ouverture pratiquée dans le toit, que l'on ouvre et ferme à volonté). On marche pardessus la neige avec de larges patins plats, façonnés en forme de semelles de souliers, et armés de crochets de tous les côtés, afin d'empêcher qu'on glisse ; ou, si l'on sait que la neige est assez raf-

fermie, on y creuse une voûte, et l'on ouvre par-dessous une route à la chaumière, etc.

.

.

.

.

» Pour que l'on puisse passer, ainsi renfermé, toute la rude saison, le pain est cuit d'avance, comme sur les vaisseaux pour un voyage de long cours. Ce pain est fait uniquement de farine d'avoine ; il a la forme et la grosseur d'une pomme, et la dureté du biscuit des marins. Ce pain, quand il est trempé, renfle beaucoup ; un seul suffit au dîner d'un homme. Le temps de sa cuisson est en septembre ou dans les premiers jours d'octobre, et la quantité s'en proportionne aux besoins, de manière à durer jusqu'aux premiers jours du printemps.

» De la vache salée, fumée, conservée dans la cheminée comme le jambon, et que l'on appelle du brézy ; quelque peu de lard salé, fumé de même, et conservé de la sorte ; du plus mauvais fromage, formé par le dépôt du petit-lait rebouilli, lorsqu'on en a tiré le bon fromage destiné pour la vente ; le peu de lait que donnent les vaches pendant l'hiver ; quelque peu de mauvais beurre ou d'huile de navette, et la boisson aigre faite avec des prunelles des haies, des pommes sauvages, du genièvre et de l'eau : tels sont les alimens dont ces familles se nourrissent pendant la durée de leur incarcération. »

Il faut ajouter qu'elles se nourrissent encore plus mal pendant la belle saison ; on réserve toutes ces ressources de bonne chère

pour le temps de l'incarcération, comme le dit amoureusement l'ex-conventionnel.

Les voyageurs qui courent de capitale en capitale pour observer des mœurs nouvelles, des coutumes singulières, rempliraient souvent mieux leur but en visitant quelque province reculée et ignorée de leur propre pays. Quel est le Parisien qui se doute qu'à cent lieues de lui, pas plus loin, et sans sortir de France, on trouve des usages tels que ceux-ci, par exemple ? Le premier dimanche de carême, appelé le dimanche des Brandons, les jeunes gens et les enfans parcourent la campagne, tenant des torches enflammées qu'ils agitent particulièrement auprès des arbres fruitiers, en criant dans leur patois : « Plus de fruits que de feuilles ! » Cet usage est un souvenir des fêtes de Cérès, laquelle parcourut la terre un flambeau à la main, en cherchant sa fille Proserpine, comme chacun sait, ou, plutôt, comme chacun savait, car l'histoire de la blonde Cérès et de sa fille Proserpine est furieusement oubliée de nos jours.

Il y a encore, dans ce canton du Jura, un usage fort ancien et que je trouve fort touchant. Le jour de la Fête-Dieu, les jeunes mères guettent le moment où la procession s'éloigne des reposoirs que l'on a préparés sur son chemin pour ses stations, et vont bien vite coucher leurs nouveaux-nés sur l'autel, à la place qu'occupait l'ostensoir. Elles attachent une grande importance à cette pratique de piété, qui doit assurer à leurs enfans la protection immédiate du Sauveur et de sa mère. Les mariages et les funérailles sont aussi accompagnés de cérémonies assez curieuses. Lorsque les époux reviennent de l'église à leur maison, ils en trouvent les portes fermées ; et on leur jette, par les croisées, différentes sortes de graines, telles que du froment, de l'avoine,

etc. ; quelquefois des dragées, ce qui est déjà une corruption de l'antique coutume. La porte leur est enfin ouverte, et on leur présente du pain, dont ils mangent un morceau, assis au coin du feu de la cuisine, avant de pénétrer plus avant dans la maison. Cette cérémonie a lieu dans les villes ainsi que dans les villages, où l'on en pratique encore une foule d'autres.

La veille du jour fixé pour le mariage, on prépare chez la fiancée un souper, auquel le prétendu et sa famille sont invités ; mais ni les uns ni les autres n'y doivent assister. Ce n'est qu'à une heure avancée de la nuit que le futur, suivi de ses amis, de ses frères, s'il en a, et précédé d'un joueur de musette, se rend chez sa prétendue. Les arrivans frappent à la porte, qu'on a soigneusement fermée, en réclamant une brebis perdue. On leur répond de l'intérieur qu'on ne l'a point trouvée ; et il s'engage un beau dialogue qui se termine par l'entrée des jeunes gens dans la maison. On leur répète que l'objet de leurs recherches n'y est point caché, et on les engage à s'en assurer. Alors le patient (c'est le mari que je veux dire) est introduit dans une chambre où règne la plus profonde obscurité, et où sont enfermées toutes les jeunes filles de la noce et du pays. Il les en tire une à une et les fait danser, jusqu'à ce qu'enfin il arrive à celle qu'il est supposé chercher, et qui ne manque pas de se présenter la dernière. Il y a des villages où l'on enferme, avec les jeunes filles, un vilain bouc noir que le mari fait aussi danser, à la grande joie des assistans.

Aucune cérémonie importante n'a lieu, dans le Jura, sans des marques de générosité de la part de ceux qui la célèbrent ; et les funérailles ne se passent pas plus que les noces sans un festin. Dès qu'un chef de maison, ou tel autre personnage considérable, a cessé de vivre, ses voisins s'empressent de venir offrir des

consolations à sa famille, et l'aider à préparer un repas. On dresse une table très près de l'endroit où le corps est exposé, et tous les arrivans y prennent place, excepté les femmes, qui restent avec celles de la maison dans un lieu séparé. Les bonnes qualités du mort, les regrets que cause sa perte sont le sujet de l'entretien des convives, qui s'interrompent de temps en temps pour aller jeter de l'eau bénite sur son cercueil, et prononcer des prières à son intention. La nuit entière se passe assez ordinairement de cette manière. Lorsque le prêtre vient chercher le corps, les cris et les lamentations des femmes l'accompagnent jusqu'à l'église et cessent pendant l'office, pour se faire entendre avec plus de force au moment où on descend le cercueil dans la fosse. La cérémonie achevée, on revient à la maison du défunt, où les hommes se remettent à table et prennent, dans un grand silence, un repas assez triste pour l'ordinaire ; après quoi chacun s'en retourne chez soi. Cette coutume tient certainement à l'extrême distance où les habitations sont les unes des autres : on est forcé d'offrir des rafraîchissemens à des personnes venues de loin, qui n'auraient aucun moyen de s'en procurer ; et il ne faudrait pas conclure de là que mes compatriotes sont des gloutons, indifférens à la perte de leurs amis et de leurs proches. Au reste, les villageois, en général, ne redoutent la mort pour eux et les leurs, qu'autant qu'elle est prématurée ou accompagnée de circonstances funestes ; lorsqu'elle vient à son heure, comme ils disent, ils l'acceptent sans murmure et sans effroi, comme un événement inévitable auquel ils sont préparés dès long-temps. Pour ma part, j'ai connu telle vieille femme qui, là-dessus, en aurait remontré à Sénèque. Et, à ce propos, il me revient une anecdote qui terminera dignement cette sotte causerie. Tandis qu'un paysan des environs de Lons-le-Saulnier se mourait, sa famille agitait tristement,

mais avec assez de calme, la manière la plus convenable de disposer le local le jour de son enterrement. La discussion avait lieu assez près du moribond, et sans beaucoup de précautions pour lui en dérober le sujet ; de façon qu'il n'en perdait pas grand'chose. Comme il entendit qu'il était question d'exposer son cercueil dans la maison de son voisin, afin de laisser la sienne entièrement libre pour les apprêts du repas, il s'opposa à cet arrangement : « Ne me mettez pas chez Claude Étienne, dit-il, cela conviendrait d'autant moins que nous avons eu autrefois des démêlés ensemble ; mettez-y plutôt la table ! » Et l'on s'arrêta à ce dernier parti.

FIN.

La pauvre Claire

FRAGMENS.

Où va-t-elle, la pauvre Claire, aux champs, à la fontaine ? En quelque lieu que ce soit, elle porte dans ses bras cet enfant qu'à la ressemblance de leurs traits, surtout à la manière dont elle le regarde, on croit être le sien : c'est celui de son frère chéri, de Gervais, et jamais elle ne s'en sépare. Le jour, la nuit, l'enfant est avec elle ; son berceau touche au lit de Claire, qui, au moindre cri, à la moindre plainte qu'il fait entendre, se lève attentive, empressée ! Elle l'aime comme une mère ; mais en l'écoutant répéter qu'elle n'aura jamais d'autre fils, son frère sourit tristement, et sa femme lui jette un regard d'intelligence et de pitié, parce qu'elle ne parle ainsi, la pauvre Claire, que depuis le jour où le fils du riche Philibert épousa cette étrangère aussi riche que lui. Aupara-

vant elle se plaisait à jaser en riant, comme font les jeunes filles, de son mariage et du bonheur qu'elle en attendait ; mais depuis que le fils de Philibert a épousé la riche étrangère, Claire ne parle plus de son mariage, et elle répète, au contraire, que les enfans de son frère seront les siens, qu'elle n'en aura pas d'autres ; et lorsqu'elle est forcée de passer devant la maison de Philibert, elle redouble ses caresses à son petit neveu, sans détourner un seul instant de lui ses yeux pleins de larmes... Elle n'est pas heureuse, la pauvre Claire ! mais Dieu lui a donné, en retour de la félicité qui lui est refusée, de bons parens qui la chérissent, et un cœur tendre qui se console, en aimant encore, même de l'ingratitude de ce qu'elle a aimé.

La mort d'Hermanric

LA
MORT D'HERMANRIC.

Les Goths étaient divisés ; Hermanric, abusant du pouvoir, avait fait écarteler la femme d'un chef, Roxolan, qui s'était retiré de lui. Les frères de cette femme la vengèrent en poignardant Hermanric, vainement cuirassé d'un siècle, et à qui cent dix années avaient encore laissé du sang dans le cœur : il ne resta pas sous le coup. Balamir, roi des Huns, profita de cet événement : il attaqua les Goths, qui furent abandonnés des Visigoths. Hermanric, impatient de la douleur que lui causait sa blessure, et encore plus tourmenté de la ruine de son empire, mit fin à ses jours que la mort avait oubliés.

« Frère ! c'est notre sang qui a coulé ! c'est la fille de notre mère que le tyran a fait mourir ! eh de quelle mort ! Que ne pouvons-nous la lui faire souffrir à lui-même ! que ne pouvons-nous séparer aussi en les déchirant ses membres palpitans ! Le fer, voilà tout ce qui reste à notre haine ; mais tu en sentiras la glace, Hermanric, tu tomberas percé de coups, et ton sang rejaillira contre nos visages et teindra les ongles de nos mains. Meurs, vieillard ! meurs ! pour aller dire à la belle Sanielh, à la femme du chef Suérid, que ses frères l'ont vengée. » Ainsi parlent Sarrus et Ammius, guerriers goths de la noble race d'Hialli. Le roi Hermanric a fait périr cruellement et injustement leur sœur, la belle Sanielh, la femme du chef Suérid.

Le vaillant Hermanric règne depuis d'innombrables années sur les Goths, et ce long règne n'a été qu'une suite de victoires glorieuses : après avoir contraint les Romains, ces orgueilleux maîtres du monde, à lui céder les terres à sa convenance, il a soumis les Hérules, les Venèdes et plusieurs autres nations belliqueuses. Mais voici venir un ennemi redoutable ! le Hun, parti de rivages inconnus, s'avance en dévastant tout sur son passage ; le Hun farouche, au corps grêle et velu, a la tête difforme, au visage livide et dont la hideuse laideur accuse la hideuse origine : l'union des sorcières Aliorumna avec les démons, dans les déserts, produisit cette race, qui s'est multipliée sur la terre pour en être l'épouvante et l'horreur. D'étonnans phénomènes l'ont annoncée aux peuples alarmés : la terre a tremblé, des signes effrayans ont paru dans le ciel, et la couronne d'Hermanric a chancelé sur sa tête. Mais il n'est point abattu par ces présages : que le Romain dégénéré frémisse à l'approche de ces hommes, que la peur lui fasse voir en eux des êtres monstrueux étrangers à la race humaine, et jetés sur la terre comme un de ces fléaux qu'il

est inutile de combattre ; lui, compte bien les repousser. Mais il faut que tous ses guerriers le secondent ! le secours de tous est nécessaire, et il les appelle tous. L'un d'eux, Suerid, refuse son appel : l'injure qu'il a reçue du roi vit au fond de son cœur ulcéré ; il y conserve les paroles outrageantes qu'il a entendues !... et les redire en cette occasion à l'envoyé d'Hermanric est déjà une vengeance.

« Le bras du lâche est-il donc devenu nécessaire au vaillant ? » dit-il avec un rire amer. Et il s'éloigne suivi de ses nombreux compagnons.

Trahison ! trahison ! s'écrie le roi, à cette nouvelle ; et le traître s'est soustrait à sa fureur, et ses coups ne le peuvent atteindre !... Si ! il lui reste un moyen de le frapper : sa femme, sa jeune femme, la belle Sanielh, est encore au pouvoir d'Hermanric ; il la fait saisir, et la livre à ses bourreaux. Elle regarde autour d'elle, l'infortunée ! point d'appui, point de secours ! ses frères, son mari sont éloignés ; son fils chéri ne peut la défendre : il est si jeune que les satellites d'Hermanric daignent à peine le surveiller ; il parvient à fuir, et c'est par lui que les guerriers Sarus et Ammius apprennent le danger où se trouve leur sœur. Ils partent sans perdre un instant ; ils arrivent, mais trop tard ! le corps de la belle Sanielh, déchiré en lambeaux, était emporté par des chevaux indomptés. Les deux frères se pressent fortement la main sans prononcer une parole ; et de cet instant la mort du roi est résolue entre eux.

En vain son grand âge et sa puissance le protégent ; en vain sa tête, que cent dix années n'ont pu courber, porte une couronne ; en vain un cortége d'amis fidèles l'entoure, lorsqu'il vient faire le dénombrement de ses soldats ! Les deux frères s'approchent

comme pour demander ses ordres. Il les regarde, inquiet et soupçonneux ; mais il n'a pas le temps de prévenir leur dessein : il est frappé, et son sang rejaillit sur le visage des deux guerriers, et teint les ongles de leurs mains. Toutefois, la vie semble ne pouvoir abandonner ce corps robuste ; on l'emporte vivant encore.

« Mort aux meurtriers ! » crient les chefs dévoués à Hermanric. « Leur vengeance était juste ! » reprennent ceux que sa cruauté a révoltés. Le tumulte, la désunion sont parmi les soldats ; les frères de Sanielh y trouvent des défenseurs et des ennemis également obstinés. On en vient aux mains, le sang coule ! et les combattans ne se séparent qu'à regret, et animés l'un contre l'autre de fureur et de haine.

Le roi des Huns Balamir sait profiter de ces malheureux débats ; il attaque avec avantage les Goths désunis. Qui pouvait les vaincre, sinon leurs discordes ? Mais la plupart de ces chefs égarés préfèrent le triomphe de l'ennemi et l'abaissement de leur nation, au sacrifice de leurs ressentimens.

Le vieux roi, retenu sur son lit de douleur, apprend chaque jour de nouveaux désastres ; il rugit comme un lion.

« Les lâches ! s'écrie-t-il, même pendant les courts instans de sommeil que lui permettent ses souffrances..., les lâches ! » Car ses souvenirs et ses regrets le poursuivent jusque dans ses songes.

Il ne survivra pas à la ruine de l'empire qu'il a fondé ! les assassins ont laissé du sang dans ses veines, il l'épuisera avant de voir les compagnons de ses victoires soumis à leur tour au joug d'un vainqueur.

« À moi, ma bonne épée, dit-il, à moi ma vieille et fidèle compagne ! toi seule ne manquas jamais à l'appel d'Hermanric, et tu vas lui sauver l'affront de voir fuir ses soldats, de fuir lui-même !... Viens ! viens ! »

Et il retourne le fer dans sa plaie, en riant de pitié aux discours de quelques amis qui lui promettent de veiller sur son jeune fils ! Ce faible enfant relèvera-t-il la puissance des Goths dans les pays dont on les chasse honteusement ? fera-t-il revivre avec gloire le nom d'Hermanric, déshonoré par ses défaites ? Le supplice de la pauvre femme, première cause des malheurs qu'il déplore, revient peut-être alors à la mémoire d'Hermanric... ! Il meurt. C'en est fait, la noble race des Amali va s'éteindre : la puissante nation des Goths fuit et se disperse sur la terre. Ô rois ! ne commettez pas l'injustice !

Chateaubriand, Études historiques, t. 2, p. 271.

La Thessalienne

La Thessalienne.

« La Thessalienne ! la Thessalienne ! » criaient les esclaves, en faisant signe à Hélénitza de fuir. Elle obéit par un mouvement irréfléchi ; puis, fatiguée bientôt de sa course, elle s'arrêta, et fut promptement atteinte par la personne qu'elle fuyait. C'était une femme d'un âge très avancé ; des rides profondes sillonnaient son visage flétri, et sa grande taille rendait plus frappante et plus hideuse son excessive maigreur. Elle était vêtue de lambeaux d'étoffe blanche, dont l'arrangement bizarre rappelait l'habit des

religieuses établies dans la Morée avant la dévastation de ce pays par les Albanais en 1770, et dont les couvens furent détruits à cette époque. Elle attacha sur Hélénitza un regard sombre en disant :

« Pourquoi me fuis-tu avant de m'avoir vue ? mon aspect cependant n'a pas toujours inspiré l'effroi : j'ai été belle aussi, moi, aimée de celui que j'aimais ! L'as-tu connu celui que j'aimais ! Non : il n'est plus sur la terre, et tu n'as pas pu le rencontrer dans le ciel ! il suivait cette fausse religion qui en interdit à jamais l'entrée à ses sectateurs. Et toi, jeune femme, quel est ton Dieu ?

— Je suis chrétienne, répondit timidement Hélénitza.

— Et que fais-tu ici, malheureuse, qui t'y amena ? Tu ne sais pas ce qu'il en coûte pour habiter ce lieu, quand on est chrétienne ! Viens, viens ! que je t'en arrache ! »

Elle cherchait à l'entraîner ; mais les esclaves, remarquant de loin son action, accoururent et l'éloignèrent. Hélénitza apprit ensuite que l'étrangère était originaire de Thessalie, de cette contrée où se cultiva de tout temps une science abominable, et qu'elle l'en avait rapportée ; que cet art l'avait autrefois servie, autant que sa beauté, à séduire le père d'Aden-bey, dont elle avait été long-temps aimée.

Le bey en prenait soin par déférence pour les dernières volontés de son père, bien qu'il ne fût pas né d'elle ; et sa protection, jointe au respect superstitieux des mahométans pour les insensés, sauvait la Thessalienne de toute insulte, et lui assurait même une grande liberté. Mais elle n'en était pas moins un objet d'horreur et d'épouvante ; on la fuyait comme un être malfaisant auquel un pouvoir surnaturel donnait les moyens de nuire. C'est au

milieu des tombeaux, disait-on, qu'elle composait ses phyltres et ses breuvages ; et, en effet, on la rencontrait souvent dans un cimetière musulman voisin du palais d'Aden. Ces détails augmentèrent la curiosité que l'étrangère inspirait à Hélénitza ; elle chercha à la revoir, et, surmontant un léger mouvement de frayeur, elle lui parla avec intérêt. « Tu ne vois donc pas sur mon front le signe qui fait fuir ? dit la folle, il y est cependant : je suis marquée du sceau de l'enfer ! mais auparavant, on ne pouvait me voir sans amour ; alors des habits somptueux me paraient ! l'or brillait dans ma demeure ! J'étais belle, je voulus que le musulman admirât ma beauté. On m'avait vanté la sienne à lui-même, son courage, sa magnificence. Il fréquentait notre maison ; mais mon frère n'aurait pas souffert que je parusse à ses regards. Il fallut user de ruse pour y parvenir, et j'y parvins ! et je le vis, le beau Sélim ! Tu n'as jamais entendu prononcer les paroles que prononçait cet homme ? il les savait seul, et il ne les disait qu'à moi, à moi seule, entends-tu, jeune femme ? Mon frère était mon seul parent et mon maître absolu ! il m'ordonna de prier notre Dieu pour que le musulman cessât de m'aimer. Qu'il cessât de m'aimer ! qu'étaient les tourmens de l'enfer comparés à celui-là ? Mais né dans une caste proscrite et humiliée, mon frère n'aurait pu lutter contre le pouvoir d'un de nos maîtres ; aussi usa-t-il à son tour de ruse pour me soustraire à l'amour de Sélim. Nous partîmes pendant la nuit, une triste nuit ! je m'en souviens. Nous suivions des chemins âpres et difficiles, et, de temps en temps, les rochers et les arbres formaient au-dessus de nos têtes des voûtes qui nous cachaient le ciel. Un homme seulement nous accompagnait ; mais, parvenus à quelque distance, quatre autres se présentèrent et guidèrent nos mules. C'était quatre kleftes des monts Agrapha ; et nous allions rejoindre leurs compagnons. Ils

étaient rassemblés pour célébrer la fête de Saint-Jean, lorsque nous arrivâmes auprès d'eux. Couronnés de fleurs des montagnes, de branches de pins, ils chantaient les exploits de leurs chefs. Mon frère les salua, les bénit, et dit en me montrant : « La chrétienne, au jour de la tribulation, a recours à ses frères ; persécutée de l'odieux amour d'un infidèle, elle vient parmi vous chercher asile et protection. Le temps approche où l'honneur de nos filles et de nos sœurs ne dépendra plus des insolens caprices de nos tyrans !... En attendant, je vous confie cette fille de mon père comme il me l'a confiée en mourant ; elle doit être la compagne honorée d'un brave et d'un chrétien, et non pas l'esclave avilie d'un musulman efféminé.

Les armatoles jurèrent la mort du musulman qui osait offenser par ses feux impurs la vierge chrétienne et la sœur de leur ami. Deux des plus vieux, croisant leurs fusils sur ma tête, se déclarèrent mes gardiens, et tous promirent que je serais, au milieu d'eux, respectée et défendue comme une image de la sainte mère de Dieu. Tu as entendu parler, sans doute, de ces hommes redoutables qui font trembler les beys et les pachas jusqu'au fond de leurs palais ? de ces hommes dont le courage assure l'indépendance ; qui ne redoutent ni les attaques de leurs ennemis, ni leurs embûches, ni leurs supplices, qui ne redoutent enfin que des chaînes qu'on essaierait en vain de leur donner ? Mon frère entretenait avec eux des relations mystérieuses dont le but était l'affranchissement de notre nation... Que ce secret demeure enseveli dans ton sein ; la vie de mon frère en dépend !... Mais il est mort ! Eh non ! je ne l'ai pas livré aux bourreaux, comme les bandits me l'ont reproché ! Pouvais-je deviner qu'en faisant connaître à Sélim le lieu de mon séjour, je découvrirais aux Turcs les intelli-

gences de mon frère avec les armatoles ? j'en ignorais moi-même le motif. Il fut saisi, et périt d'un affreux supplice.

Les kleftes ne me tuèrent pas, mais je demeurai leur prisonnière : ils avaient juré que le prix de ma trahison me serait enlevé, et que jamais je ne reverrais le misérable à qui j'avais donné le sang de mon frère. Je vivais la plus malheureuse des créatures au milieu de ces hommes dont j'étais le rebut ; les durs traitemens, les reproches m'étaient prodigués ; ma douleur n'excitait que leur dérision. Un vieux prêtre qui les visitait quelquefois m'arracha à ce triste séjour ; mais celui qu'il me choisit était triste aussi. C'était la paix des tombeaux qui régnait dans ces galeries, dans ces chapelles ! on priait à genoux sur la pierre dure, on chantait de monotones cantiques. Mais les armatoles ne m'avaient permis de les quitter que sous la condition de consacrer ma vie à Dieu au fond d'un monastère, et le vieux prêtre me conduisit à celui de Sainte-Irène, auprès de Patras. Vois ! j'en porte encore l'habit. Nous devons, mon enfant, mourir avec l'habit de notre ordre, c'est la règle.

» Oh ! oh ! continua-t-elle avec un rire effrayant, nous y devrons vivre aussi ! et les anges auront peine à reconnaître sous ces lambeaux la brillante odalisque vêtue de tissus d'or et de soie, embaumée des plus rares parfums de l'Orient ! Il aimait à me voir parée de ses dons ; alors il se prosternait devant ma beauté, et mon sourire excitait ses transports. Ah ! les monotones cantiques de Sainte-Irène ! on ne les entendait plus pendant la nuit ; on entendait, pendant la nuit, le chant du rossignol, que le vent apportait avec le parfum des fleurs, à travers les jalousies entr'ouvertes ; on entendait de douces paroles, doucement prononcées !... Je ne m'en suis pas enfuie de ce couvent. Des hommes

terribles y pénétrèrent, le fer et la flamme à la main. On égorgea les femmes, on les emmena captives. Moi je fus exposée en vente sur le marché de Scio. C'est une situation cruelle que celle-là ! Les hommes qui disposaient de nous étaient sans pitié pour la pudeur, pour l'infortune, également sacrée.

Je suivais tristement l'esclave qui m'avait achetée pour son maître, humiliée et effrayée de me trouver ainsi au pouvoir d'un inconnu dont j'ignorais même le nom ; j'attendais en tremblant l'instant de paraître en sa présence… C'était Sélim : c'est à Sélim que j'étais vendue. Revêtu à Scio d'un riche emploi, il augmentait chaque jour son harem de beautés nouvelles, dans la vue de se distraire de mon souvenir ; mais il n'y était point parvenu : l'ennui le poursuivait auprès de ces étrangères ; et, n'espérant pas mieux du nouveau choix fait pour lui, à peine daignait-il jeter un regard distrait sur celle qu'on lui présentait encore, lorsqu'il me reconnut !… J'ai tout oublié auprès de cet homme, et l'horrible trépas de mon frère, et mes sermens, et mon Dieu, ce Dieu auquel j'étais consacrée ! le culte de Sélim devint le mien ; le fils que je lui donnai naquit et mourut dans le culte impie ; il mourut ! et le ciel fut fermé à son ame ! Si jeune ! si beau ! c'était un grand crime ! et je fus marquée dèslors d'un signe qui inspirait l'horreur. Sélim m'abandonna ; une autre lui devint chère, une autre tint ma place ! et moi, reléguée loin d'eux, je ne pouvais, même par ma présence, troubler un seul instant leurs odieux plaisirs ! Mes imprécations, mes cris de rage n'étaient point entendus ! j'appelais sur le perfide le malheur, la honte, la misère. Elle ! je l'aurais fait périr dans les tourmens, déchirée de mes mains !… Ne tremble pas, jeune femme, ma fureur est calmée ; il ne vit plus pour elle, il est mort ! et il expie maintenant mes crimes. N'est-ce pas lui qui en fut coupable ! Il m'apparaît lorsque je visite sa

tombe, il m'apparaît et il m'implore, parce que je tiens dans mes mains sa délivrance : je suis une sainte religieuse dont les prières sont toute-puissantes auprès de Dieu ; et le réprouvé me conjure de prier pour lui. Viens le voir, viens avec moi ; ou plutôt va à ma place, prends mes habits, et tu riras comme moi de ses regards supplians, de ses mains étendues. C'est ainsi qu'il m'implorait autrefois... ! »

Elle s'éloigna sans insister davantage ; mais ses derniers mots avaient suggéré à Hélénitza un projet bien vague, à la vérité, qui cependant la préoccupait fortement.

FIN.

Fauriel, Chants populaires de la Grèce.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Nouvelles_chroniques_francomtoises. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.